

IAMGOLD ANNONCE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2025

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 7 août 2025 – IAMGOLD Corporation (NYSE : IAG, TSX : IMG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») présente ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation du deuxième trimestre de 2025.

« Il s'agit d'un grand moment pour IAMGOLD. Les facilités de paiement anticipé sur la vente à terme d'or étant derrière nous et les activités s'améliorant, IAMGOLD est bien placée pour générer d'importants flux de trésorerie, ce qui nous permettra de faire progresser notre stratégie de désendettement du bilan et de concrétiser la valeur et le potentiel de croissance considérables de notre portefeuille canadien, a déclaré Renaud Adams, président et chef de la direction d'IAMGOLD. Depuis le début de l'année, la Société a produit 334 000 onces d'or et déclaré un RAIIA ajusté de 481 millions \$. Plus important encore, nous avons achevé avec succès l'accroissement des activités de Côté Gold à sa capacité nominale, et la mine a connu un excellent niveau de production au deuxième trimestre. Pour ce qui est de l'avenir, nous nous attendons à un rendement plus solide au second semestre de l'année, avec des prévisions de production plus élevées pour tous nos sites d'exploitation et le plein avantage des prix de l'or. »

« Parallèlement, les changements des conditions du marché, la dynamique de réglementation et les coûts d'exploitation à la hausse ont mené à une révision de nos prévisions des coûts. Les coûts décaissés annuels d'IAMGOLD devraient maintenant être de l'ordre de 1 375 \$ à 1 475 \$ par once vendue, soit environ 150 \$ de plus l'once, et les coûts de maintien tout inclus (« CMTI ») devraient se situer entre 1 830 \$ et 1 930 \$ l'once. Les facteurs externes de cette révision des coûts comprennent des redevances plus importantes en raison de la hausse du cours de l'or, l'augmentation de la structure de redevances à Essakane et l'incidence d'un euro plus fort sur ses coûts. Sur le plan de l'exploitation, à Côté Gold, nous constatons une augmentation temporaire des coûts à la mine et à l'usine de traitement, associée aux activités d'accroissement de la production et de stabilisation. Les coûts liés au traitement à la mine devraient diminuer à la suite de l'installation du concasseur secondaire supplémentaire au quatrième trimestre et les coûts d'exploitation minière devraient s'améliorer avec la réduction des opérations de remanutention. À tous nos sites, nos équipes demeurent concentrées sur l'attribution disciplinée du capital tout en ciblant l'efficacité opérationnelle pour assurer la création de valeur à long terme. »

« Compte tenu des perspectives pour un bilan solide, d'un profil de production en pleine croissance, d'importantes possibilités de croissance organique et d'une culture accordant la priorité à la sécurité, IAMGOLD se repositionne rapidement en tant que producteur d'or de rang intermédiaire de premier plan afin de créer une valeur durable pour toutes les parties prenantes. »

FAITS SAILLANTS :

Exploitation et finances

- La **production aurifère attribuable** s'est élevée à 173 000 onces au deuxième trimestre et à 334 000 onces depuis le début de l'exercice (« cumul annuel »). La production devrait être plus élevée au second semestre de l'exercice, en raison de la production constante de Côté Gold à un débit près de la capacité nominale et des améliorations prévues de la teneur à Westwood et à Essakane. La Société est en bonne voie de réaliser les prévisions de production pour l'ensemble de l'exercice.

- Côté Gold a produit 67 000 onces attribuables (96 000 onces sur une base de 100 %) au deuxième trimestre et 118 000 onces attribuables en cumul annuel (169 000 onces sur une base de 100 %). Le 21 juin 2025, Côté Gold a franchi une étape importante alors que l'usine de traitement a fonctionné à 100 % de sa capacité nominale de 36 000 tonnes par jour (« tpj ») en moyenne pendant 30 jours consécutifs.
- Essakane et Westwood ont produit respectivement 77 000 et 29 000 onces d'or attribuables au deuxième trimestre.
- Les **produits** ont atteint 580,9 millions \$ grâce à des ventes de 182 000 onces à un prix moyen réalisé de l'or¹ de 3 182 \$ l'once pour le trimestre² et un cumul annuel de 1 058,0 millions \$ grâce à des ventes de 356 000 onces à un prix moyen réalisé de l'or de 2 961 \$ l'once.
- Le coût des ventes par once vendue s'est établi à 1 561 \$ (cumul annuel de 1 514 \$), les coûts décaissés¹ par once vendue, à 1 556 \$ (cumul annuel de 1 509 \$) et les coûts de maintien tout inclus (« CMTI »)¹ par once vendue, à 2 041 \$ (cumul annuel de 1 976 \$). Les prévisions des coûts décaissés¹ annuels attribuables ont été révisées pour se situer entre 1 375 \$ et 1 475 \$ par once vendue, par rapport à 1 200 \$ à 1 350 \$ l'once vendue, et les prévisions relatives aux CMTI ont été révisées pour s'établir entre 1 830 \$ et 1 930 \$ par once vendue, alors qu'elles étaient de 1 625 \$ à 1 800 \$ par once vendue. La révision est principalement attribuable à des redevances plus élevées en raison de la hausse des prix de l'or, d'un changement dans la structure de redevances et de l'incidence d'une appréciation de l'euro sur les coûts à Essakane, et des coûts d'exploitation et des coûts en immobilisations non récurrents plus élevés à Côté Gold durant l'accroissement des activités afin de soutenir la disponibilité à long terme du site d'exploitation.
- Le **résultat net** et le **résultat net rajusté** attribuables aux porteurs de capitaux propres¹ se sont établis à 78,7 millions \$ (cumul annuel de 118,4 millions \$) et à 77,3 millions \$ (cumul annuel de 132,5 millions \$), respectivement, pour le deuxième trimestre.
- Le **résultat net** et le **résultat net rajusté par action** attribuables aux porteurs de capitaux propres¹ se sont établis à 0,14 \$ (cumul annuel de 0,21 \$) et à 0,13 \$ (cumul annuel de 0,23 \$), respectivement, pour le deuxième trimestre.
- La **trésorerie nette provenant des activités d'exploitation** s'est établie à 85,8 millions \$ pour le deuxième trimestre (cumul annuel de 160,1 millions \$), déduction faite de l'incidence de la livraison de 37 500 onces d'obligations prépayées en or. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants¹, s'est établie à 127,3 millions \$ pour le deuxième trimestre (cumul annuel de 232,2 millions \$), déduction faite de l'incidence de la livraison de 37 500 onces d'obligations prépayées en or.
- Le **résultat avant intérêts, impôts et amortissement** (« RAIIA »)¹ a atteint 283,8 millions \$ pour le deuxième trimestre (cumul annuel de 479,0 millions \$) et le RAIIA ajusté¹, 276,4 millions \$ (cumul annuel de 480,9 millions \$).
- Les flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière¹ se sont élevés à 140,5 millions \$ au cours du deuxième trimestre (cumul annuel de 280,1 millions \$), y compris des flux de trésorerie disponibles d'exploitation minière attribuables d'un montant record de 93,9 millions \$ provenant de Côté Gold au cours du deuxième trimestre. La Société s'attend à des flux de trésorerie disponibles plus élevés aux prix actuels de l'or jusqu'à la fin de 2025.
- La Société détient 616,5 millions \$ en **liquidités disponibles**¹, principalement composées de trésorerie et équivalents de trésorerie de 223,8 millions \$ et du solde disponible de la facilité de crédit renouvelable garantie (« facilité de crédit ») de 391,7 millions \$ au 30 juin 2025.
- En matière de **santé et sécurité**, la Société a enregistré un taux de fréquence total des incidents enregistrables (« TF TIE ») de 0,41 au cours du trimestre, en baisse par rapport à l'exercice précédent.

Siège social

- Au cours du deuxième trimestre de 2025, la Société a effectué la dernière livraison d'onces d'or en vertu des accords de paiement anticipé de l'or, concluant de ce fait le versement de 150 000 onces dans le cadre des

accords de paiement anticipé de l'or établis selon un précédent montage financier pour la construction de Côté Gold. Les livraisons dans le cadre des accords de remboursement anticipé de l'or au deuxième trimestre de 2025 ont totalisé 37 500 onces.

- Au cours du deuxième trimestre de 2025, Franco-Nevada Corporation (« Franco-Nevada ») a annoncé l'acquisition de redevances préexistantes de 7,5 % sur la marge brute (« redevances sur la marge brute ») sur la mine Côté Gold auprès d'un tiers privé, pour une contrepartie en espèces totale de 1,05 milliard \$. La méthode de calcul du paiement des redevances sur la marge brute demeure économiquement inchangée par rapport à l'accord précédent conclu avec le tiers. Franco-Nevada a accordé à IAMGOLD et SMM l'option d'acheter jusqu'à 50 % des redevances sur la marge brute aux coûts imputables à Franco-Nevada dans deux tranches égales de 25 % sur deux et trois ans, respectivement, en échange d'un soutien aux efforts détaillés de diligence raisonnable de Franco-Nevada.
- À compter du 20 juin 2025, conformément au Code minier de 2024, le gouvernement du Burkina Faso a porté de 10 % à 15 % sa participation dans la mine Essakane. Par conséquent, la participation de la Société est passée de 90 % à 85 %.
- Essakane a déclaré un dividende record d'environ 855 millions \$ en 2025. Ce dividende représente la distribution complète des résultats non distribués antérieurs jusqu'en 2024 inclusivement. La part de 85 % du dividende d'IAMGOLD, déduction faite des impôts, est d'environ 680 millions \$ et sera versée au moyen d'un cadre révisé qui permet d'effectuer des paiements à tout moment de l'exercice, en fonction des liquidités générées par Essakane. Ce cadre permet d'améliorer la gestion de la trésorerie dans le pays et d'harmoniser les intérêts d'IAMGOLD et du gouvernement du Burkina Faso, y compris une préférence pour des variations de flux de trésorerie plus importantes ou plus régulières d'Essakane.
- Après la fin du trimestre, la Société a continué de mettre en œuvre sa stratégie de réduction de la dette et a remboursé 40 millions \$ sur ses billets de deuxième rang, ce qui a fait diminuer le solde du capital à 360 millions \$.

RÉTROSPECTIVE TRIMESTRIELLE

Pour de plus amples détails et pour les perspectives globales de la Société pour 2025, voir la section « Perspectives ». Pour le rendement de chaque mine, voir la section « Exploitations ». Le tableau suivant résume certains résultats d'exploitation et résultats financiers pour les trimestres terminés le 30 juin 2025 (2^e t. 2025) et le 30 juin 2024 (2^e t. 2024), ainsi que les six mois terminés le 30 juin (ou le cumul annuel) 2025 et 2024 et certaines mesures pour évaluer la situation financière de la Société au 31 décembre 2024.

	2 ^e t. 2025	2 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Principales statistiques d'exploitation (en millions \$)				
Production aurifère – attribuable (milliers d'onces)	173	166	334	317
– Côté Gold ¹	67	20	118	21
– Westwood	29	35	53	67
– Essakane ²	77	111	163	229
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)	173	156	338	306
– Côté Gold ¹	68	14	120	14
– Westwood	29	35	56	68
– Essakane ²	76	107	162	224
Coût des ventes ³ (\$/once vendue) – attribuable	1 561	1 076	1 514	1 066
– Côté Gold ¹	1 222	839	1 240	839
– Westwood	1 577	1 142	1 562	1 191
– Essakane ²	1 858	1 084	1 700	1 042
Coûts décaissés ³ (\$/once vendue) – attribuables	1 556	1 071	1 509	1 062
– Côté Gold ¹	1 219	836	1 237	836
– Westwood	1 562	1 131	1 545	1 182
– Essakane ²	1 855	1 081	1 697	1 040
CMTI ³ (\$/once vendue) – attribuables	2 041	1 617	1 976	1 553
– Côté Gold ¹	1 611	—	1 625	—
– Westwood	2 140	1 663	2 132	1 747
– Essakane ²	2 224	1 481	2 024	1 393
Prix moyen réalisé de l'or ^{4,5} (\$/once)	3 182	2 294	2 961	2 187

1. La part attribuable à Côté Gold est fondée sur la participation de 70 % d'IAMGOLD. Avant le 30 novembre 2024, la participation d'IAMGOLD s'élevait à 60,3 %. Voir la section « Exploitation – Côté Gold, Canada » pour plus de détails.

2. La participation d'IAMGOLD a diminué pour passer de 90 % à 85 % à compter du 20 juin 2025. Voir la section « Exploitation – Essakane, Burkina Faso » pour plus de détails. La part attribuable à Essakane est présentée comme étant de 90 % pour le deuxième trimestre et le cumul annuel de 2025 dans le présent rapport de gestion.

3. Dans le présent rapport de gestion, le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, est présenté dans la note sur les informations sectorielles des états financiers consolidés intermédiaires.

4. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du rapport de gestion pour une description et un calcul de ces mesures.

5. Le prix moyen réalisé de l'or au deuxième trimestre de 2025, exception faite de l'incidence de l'accord de paiement anticipé de 2024 (voir « Liquidités et ressources en capital – accords de paiement anticipé de l'or »), s'est élevé à 3 310 \$ par once (cumul annuel de 3 114 \$).

	2 ^e t. 2025	2 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Résultats financiers (millions \$)				
Produits	580,9	385,3	1 058,0	724,2
Profit brut	198,8	150,7	340,0	256,4
RAIIA ¹	283,8	189,9	479,0	344,0
RAIIA ajusté ¹	276,4	191,1	480,9	343,6
Résultat net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres	78,7	84,5	118,4	139,3
Résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹	77,3	84,8	132,5	137,8
Profit net (perte nette) par action attribuable aux porteurs de capitaux propres	0,14	0,16	0,21	0,27
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹	0,13	0,16	0,23	0,27
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement ¹	127,3	169,2	232,2	312,0
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	85,8	160,1	160,1	237,2
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ¹	140,5	140,0	280,1	186,2
Coûts en immobilisations ^{1,2} – maintien	78,4	57,4	140,1	112,5
Coûts en immobilisations ^{1,2} – expansion	8,9	62,3	14,2	177,5
	30 juin 2025	31 décembre 2024	30 juin 2025	31 décembre 2024
Situation financière (millions \$)				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	223,8	347,5	223,8	347,5
Dette à long terme	1 062,1	1 028,9	1 062,1	1 028,9
Trésorerie (dette) nette ¹	(1 014,9)	(859,3)	(1 014,9)	(859,3)
Facilité de crédit disponible	391,7	418,5	391,7	418,5

1. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

2. Les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion représentent les coûts engagés au titre des immobilisations corporelles et des actifs de prospection et d'évaluation et ne tiennent pas compte des actifs au titre des droits d'utilisation et de l'incidence sur le fonds de roulement.

PERSPECTIVES

Production (milliers d'onces)

	Cumul annuel 2025	Prévisions pour l'exercice complet de 2025
Côté Gold – (70 %)	118	250 à 280
Westwood – (100 %)	53	125 à 140
Essakane – (cumul annuel de 90 % ; 85 % – voir ci-après)	163	360 à 400
Total de la production attribuable (milliers d'onces)	334	735 à 820

La production attribuable totale au premier semestre de l'exercice s'est établie à 334 000 onces. La Société s'attend à ce que la production attribuable au cours du second semestre de l'exercice s'élève à environ 400 000 à 485 000 onces, ce qui lui permettra de réaliser ses prévisions de production pour l'ensemble de l'exercice de 735 000 à 820 000 onces. Le second semestre plus solide est attribuable à des améliorations continues à la mine Côté Gold au cours de sa première année complète d'exploitation, combinées à une augmentation des teneurs prévues à Essakane et à Westwood en fonction des séquences minières respectives. Pour en savoir plus, consultez la section sur les activités de chaque mine ci-dessous.

Les prévisions attribuables à Essakane ont été estimées au début de l'exercice, en supposant une participation de 90 % d'IAMGOLD dans le projet. Les prévisions attribuables pour l'ensemble de l'exercice n'ont pas été révisées ; cependant, comme la participation d'IAMGOLD dans Essakane a diminué pour s'établir à 85 % à la fin du deuxième trimestre de 2025, la Société s'attend à ce que la production attribuable à Essakane chute vers la limite inférieure de la fourchette des prévisions initiales. Voir la section « Exploitation – Essakane, Burkina Faso » pour plus de détails.

Coûts

	Cumul annuel 2025	Prévisions mises à jour pour l'exercice complet de 2025	Prévisions antérieures pour l'exercice complet de 2025
Côté Gold			
Coûts décaissés (\$/once vendue)	1 237 \$	1 100 \$ à 1 200 \$	950 \$ à 1 100 \$
CMTI (\$/once vendue)	1 625 \$	1 600 \$ à 1 700 \$	1 350 \$ à 1 500 \$
Westwood			
Coûts décaissés (\$/once vendue)	1 545 \$	1 275 \$ à 1 375 \$	1 175 \$ à 1 325 \$
CMTI (\$/once vendue)	2 132 \$	1 800 \$ à 1 900 \$	1 675 \$ à 1 825 \$
Essakane			
Coûts décaissés (\$/once vendue)	1 697 \$	1 600 \$ à 1 700 \$	1 400 \$ à 1 550 \$
CMTI (\$/once vendue)	2 024 \$	1 850 \$ à 1 950 \$	1 675 \$ à 1 825 \$
Consolidé			
Coût des ventes ¹ (\$/once vendue)	1 514 \$	1 375 \$ à 1 475 \$	1 200 \$ à 1 350 \$
Coûts décaissés ^{1,2} (\$/once vendue)	1 509 \$	1 375 \$ à 1 475 \$	1 200 \$ à 1 350 \$
CMTI ^{1,2} (\$/once vendue)	1 976 \$	1 830 \$ à 1 930 \$	1 625 \$ à 1 800 \$

1. Comprend Côté Gold et Westwood sur une base attribuable de 70 % et 100 %, respectivement, et Essakane sur une base attribuable de 90 % pour le premier semestre de l'exercice et de 85 % par la suite.

2. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

Les prévisions des coûts ont été révisées et les coûts décaissés consolidés pour l'exercice complet devraient maintenant se situer entre 1 375 \$ et 1 475 \$ par once vendue, pour les raisons suivantes :

- Des redevances supérieures à Côté Gold et à Essakane causées par la hausse du prix réalisé de l'or, ainsi qu'une structure ajustée de redevances à Essakane, contribuant à une hausse combinée d'environ 60 à 70 \$ par once sur une base consolidée ;
- Des coûts d'exploitation et d'usinage accrus à Côté Gold durant le premier semestre en raison d'une manutention plus important que prévu à la mine et des coûts supérieurs des entrepreneurs et à l'entretien pour soutenir l'intensification et la disponibilité de l'usine. Les coûts devraient demeurer plus élevés que prévu initialement pour le reste de l'exercice tandis que la mine progresse vers un plan d'abattage non sélectif et que des coûts supplémentaires des entrepreneurs sont engagés jusqu'à ce que le concassage secondaire soit installé au quatrième trimestre de 2025. Les coûts accrus ont fait augmenter les coûts décaissés d'environ 50 \$ par once sur une base consolidée ;
- L'incidence attendue d'une appréciation de l'euro sur les coûts à Essakane pendant le reste de l'exercice.

On s'attend maintenant à ce que les CMTI pour l'exercice complet soient de l'ordre de 1 830 \$ à 1 930 \$ par once vendue en raison des coûts décaissés plus élevés décrits ci-dessus et d'une augmentation d'environ 20 millions \$ des dépenses en immobilisations à Côté Gold pour les améliorations de l'usine qui ne sont pas récurrentes, accroissant les coûts consolidés d'environ 25 \$ par once.

Les prévisions révisées étaient fondées sur les hypothèses suivantes pour le second semestre de 2025, avant l'incidence de la couverture : prix moyen réalisé de l'or de 3 300 \$ par once (comparativement à l'hypothèse initiale de 2 500 \$ par once), taux de change \$ US / \$ CA de 1,35, taux de change € / \$ US de 1,17 (les prévisions initiales présumaient un taux de change moyen € / \$ US de 1,11), prix moyen du Brent de 80 \$ par baril et prix du West Texas Intermediate (WTI) de 75 \$ par baril (les prévisions initiales prévoyaient 75 \$ et 70 \$ par baril, respectivement).

Coûts en immobilisations

(millions \$)	Cumul annuel de 2025 ¹			Prévisions mises à jour pour l'exercice complet de 2025 ²			Prévisions antérieures pour l'exercice complet de 2025		
	Maintien	Expansion	Total	Maintien	Expansion	Total	Maintien ³	Expansion	Total
Côté Gold (participation d'IMG)	45,4 \$	9,7 \$	55,1 \$	130 \$	20 \$	150 \$	110 \$	15 \$	125 \$
Westwood	31,1	—	31,1	70	—	70	70	—	70
Essakane	62,9	4,5	67,4	110	5	115	110	5	115
	139,4 \$	14,2 \$	153,6 \$	310 \$	25 \$	335 \$	290 \$	20 \$	310 \$
Siège social	0,7	—	0,7	—	—	—	—	—	—
Total ³	140,1 \$	14,2 \$	154,3 \$	310 \$	25 \$	335 \$	290 \$	20 \$	310 \$

1. Sur une base de 100 %, pour Westwood et Essakane ; tient compte de la participation de 70 % d'IAMGOLD dans la coentreprise Côté Gold sur la base des dépenses engagées.

2. Prévisions des coûts en immobilisations (± 5 %).

3. Le tableau des perspectives de prospection comprend également 11 millions \$ en coûts incorporés liés à des actifs de prospection et d'évaluation.

Les coûts en immobilisations en 2025 devraient maintenant totaliser 335 millions \$, dont 310 millions \$ sont considérés comme des coûts en immobilisations de maintien.

Prospection

(millions \$)	Cumul annuel 2025			Prévisions pour l'exercice complet de 2025		
	Incorporés	Dépensés	Total	Incorporés	Dépensés	Total
Projets de prospection primaire	0,2	\$ 11,6	\$ 11,8	—	25	\$ 25
Projets de prospection à proximité des mines	6,0	1,0	7,0	11	2	13
	6,2	\$ 12,6	\$ 18,8	11	\$ 27	\$ 38

Les coûts de prospection pour 2025 devraient s'élever à environ 38 millions \$, dont la majorité sera imputée aux charges. Les plus importants coûts de prospection seront à Côté Gold (environ 13 millions \$ attribuables à IAMGOLD), y compris le programme de forage de délimitation de la ressource de Gosselin, à Essakane (environ 7 millions \$), suivi par le projet Nelligan/le projet Monster Lake (environ 6 millions \$).

Impôts payés et perspectives d'amortissement

(millions \$)	Cumul annuel 2025	Prévisions mises à jour pour l'exercice complet de 2025	Prévisions antérieures pour l'exercice complet de 2025
Charge d'amortissement	174,7 \$	450 \$ (± 5 %)	450 \$ (± 5 %)
Impôts sur le résultat payés	77,4 \$	165 \$ à 175 \$	120 \$ à 130 \$

La Société s'attend à payer des impôts en trésorerie se situant entre 165 et 175 millions \$ au cours de 2025, montant révisé à la hausse par rapport aux prévisions antérieures de 120 à 130 millions \$, principalement en raison de l'augmentation des retenues d'impôt découlant de l'accroissement du dividende d'Essakane. Les paiements d'impôts en trésorerie ne sont pas effectués de manière égale tous les trimestres, car les montants payés au cours d'un trimestre peuvent comprendre les paiements du solde final des impôts de l'année précédente et les paiements des acomptes provisionnels de l'année en cours, qui doivent tous deux être effectués à des moments exigés par les différents pays. Il n'y a pas d'impôts en trésorerie importants prévus en ce qui concerne le nouvel impôt complémentaire minimum à l'échelle mondiale (« GloBE »).

La Société maintient sa charge d'amortissement consolidée prévue pour 2025 d'environ 450 millions \$ (± 5 %). Conformément aux niveaux de production, la charge d'amortissement devrait être plus élevée au second semestre en raison de la grande proportion d'actifs amortissables qui sont amortis en unités de production. Sur une base annuelle, la charge d'amortissement prévue pour 2025 est supérieure à celle de l'exercice précédent en raison de la hausse de la valeur des immobilisations corporelles après l'achèvement de la construction et le début des activités commerciales à Côté Gold et l'inversion de la dépréciation de 2024 à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») de Westwood.

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

La Société a publié son rapport 2024 sur la durabilité le 6 mai 2025. Il s'appuie sur divers cadres et normes ESG et sur des méthodologies reconnues à l'échelle internationale comme la Global Reporting Initiative (« GRI ») et le Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »).

Santé et sécurité

Le TF TIE s'est établi à 0,41 pour le deuxième trimestre de 2025, comparativement à 0,70 pour la période correspondante de l'exercice précédent, et s'est élevé à 0,54 pour l'exercice. IAMGOLD poursuit ses efforts en vue de faire progresser la gestion des risques critiques et un leadership visible pour améliorer la sécurité et réduire les incidents à potentiel élevé. Cela comprend l'intégration des entrepreneurs dans le programme de gestion des risques critiques.

La Société continue de faire le suivi d'une série d'indicateurs avancés concernant la gestion des risques critiques, la gestion des entrepreneurs et la qualité des enquêtes sur les incidents.

Environnement

Aucun incident environnemental ou communautaire important n'a été signalé pour le trimestre.

Relations avec les Autochtones

En tant que société canadienne déterminée à répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, IAMGOLD a lancé, au premier trimestre de 2025, une initiative qui visera à définir son approche de collaboration avec les peuples autochtones. Cette démarche va au-delà de la réconciliation, en s'appuyant sur l'expérience de la Société et en reflétant ses valeurs fondamentales dans la construction d'un avenir commun. Ce travail mènera à la création d'une vision cohérente de la réconciliation et d'une feuille de route pour aider à orienter les actions de la Société en tant qu'entreprise. Au cours du deuxième trimestre de 2025, IAMGOLD s'est associée à une entreprise autochtone pour offrir de la formation aux employés sur l'histoire, le contexte et les possibilités de réconciliation des Autochtones. Cette formation initiale en personne a été offerte aux employés de la Société.

Équité, diversité et inclusion

IAMGOLD inclut des objectifs annuels pour soutenir ses efforts d'intégration de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (« EDI ») dans sa stratégie et sa fiche de rendement, pour les objectifs annuels, et assure le suivi des mesures de l'EDI dans les rapports des sites et de l'entreprise en vue de la visibilité et de la mesure. Au cours du deuxième trimestre de 2025, la représentation des femmes s'élevait à 40 % au sein de la haute direction d'IAMGOLD.

EXPLOITATIONS

Mine Côté Gold (participation d'IAMGOLD – 70 % pour le 2^e t. et le cumul annuel de 2025, 60,3 % pour le 2^e t. et le cumul annuel de 2024) | Ontario, Canada

	2 ^e t. 2025	2 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Principales statistiques d'exploitation (sur une base de 100 %, sauf indication contraire)				
Minerai extrait (milliers de tonnes)	3 170	2 109	6 285	4 053
Teneur extraite (g/t)	0,95	0,93	0,87	0,83
Stériles extraits de mines en exploitation (milliers de tonnes)	5 838	3 480	11 505	6 688
Stériles d'exploitation extraits (milliers de tonnes)	2 800	4 925	4 773	7 370
Matière extraite (milliers de tonnes) – total	11 808	10 514	22 563	18 111
Ratio de découverte ¹	2,7	4,0	2,6	3,5
Minerai usiné (milliers de tonnes)	2 930	834	5 027	882
Teneur à l'usine (g/t)	1,10	1,39	1,13	1,35
Récupération (%)	93	90	93	90
Production aurifère (milliers d'onces) – 100 %	96	34	169	35
Production aurifère attribuable (milliers d'onces)	67	20	118	21
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	98	23	172	23
Ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	68	14	120	14
Prix moyen réalisé de l'or ^{2,3} (\$/once)	3 336	2 341	3 160	2 341
Résultats financiers (millions \$ – intérêts attribuables)				
Produits ⁴	229,2	32,0	380,4	32,0
Coût des ventes ⁴	83,9	11,4	149,1	11,4
Coûts de production	68,0	14,5	124,4	15,3
(Augmentation)/diminution des produits finis	0,7	(4,1)	(0,1)	(4,9)
Redevances ⁵	15,2	1,0	24,8	1,0
Coûts décaissés ²	83,6	11,4	148,7	11,4
Coûts en immobilisations de maintien ^{2,6}	27,2	—	45,4	—
Coûts en immobilisations d'expansion ^{2,6}	6,6	60,6	9,7	175,3
Total des coûts en immobilisations de maintien et d'expansion ^{2,6}	33,8	60,6	55,1	175,3
Profit provenant des exploitations	101,5	18,7	151,2	17,4
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ²	93,9	—	151,5	—
Coûts unitaires par tonne²				
Coût de l'exploitation minière par tonne usinée	3,88	3,92	3,69	3,64
Coûts de concassage par tonne usinée ²	16,94	—	18,30	—
Frais généraux et administratifs par tonne usinée ²	5,80	—	7,09	—
Coûts d'exploitation minière par once⁷				
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 222	839	1 240	839
Coûts décaissés ² (\$/once vendue)	1 219	836	1 237	836
CMTI ^{2,7} (\$/once vendue)	1 611	—	1 625	—

1. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

2. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

3. Le prix moyen réalisé de l'or sur la partie attribuable des ventes exclut l'incidence de l'or livré en vertu d'accords de paiement anticipé.

4. Conformément à la note 25 des états financiers consolidés intermédiaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

5. Comprend les redevances sur la marge brute de 7,5 % et diverses redevances sur le rendement net de fonderie.

6. Les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion tout inclus pour le deuxième trimestre et le cumul annuel de 2024 sont de néant puisque la production commerciale a été atteinte à partir du 1^{er} août 2024. Les coûts en immobilisations d'expansion comprennent les dépenses relatives au projet.

7. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

La production aurifère attribuable s'est élevée à 67 000 onces au deuxième trimestre de 2025 (96 000 onces sur une base de 100 %). L'accélération de la production à Côté Gold a franchi une étape importante en juin, puisque l'usine de traitement fonctionnait à 100 % de sa capacité nominale de 36 000 tpj en moyenne pendant 30 jours consécutifs et produisait 25 000 onces attribuables (35 000 onces sur une base de 100 %).

L'activité minière a totalisé 11,8 millions de tonnes au deuxième trimestre de 2025, en hausse de 12 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les tonnes de minerai extrait ont augmenté pour atteindre 3,2 millions de tonnes et le taux de découverture connexe s'est établi à 2,7 : 1 (stériles : minerai). Au deuxième trimestre de 2025, la teneur moyenne du minerai extrait était de 0,95 g/t, soit une teneur conforme au calendrier d'exploitation minière révisé.

Le débit de l'usine au deuxième trimestre de 2025 a totalisé 2,9 millions de tonnes, avec des augmentations successives du débit chaque mois au cours du trimestre. Les teneurs à l'usine de 1,10 g/t étaient conformes au plan, qui nécessite d'alimenter l'usine d'un mélange composé de minerai provenant directement des chantiers d'exploitation et des empilements. La récupération à l'usine s'est chiffrée en moyenne à 93 % au cours du trimestre. Le rapprochement entre les modèles des réserves, les modèles de contrôle de la teneur, l'alimentation à l'usine et la production se poursuit conformément aux marges de tolérance prévues.

Les travaux de préparation pour l'installation du concasseur à cône secondaire supplémentaire ont commencé au cours du trimestre. Le concasseur à cône secondaire supplémentaire offrira une capacité supérieure et une redondance tout en réduisant au minimum les activités supplémentaires de concassage et de réalimentation du minerai grossier actuellement utilisées pour maximiser le débit. Le concasseur secondaire supplémentaire devrait également optimiser la taille du broyage entrant dans le broyeur à rouleaux à haute pression (« HPGR ») et l'alimentation du broyeur à boulets, ce qui devrait améliorer les cycles d'entretien et libérer une plus grande capacité du circuit de broyage et de concassage.

Le débit de l'usine a été ajusté en fonction de l'entretien annuel au troisième trimestre et de l'installation du concasseur secondaire supplémentaire au quatrième trimestre.

Rendement financier (sur une base attribuable)

Les produits et le coût des ventes ont été comptabilisés conformément au niveau de propriété de 70 % d'IAMGOLD à la suite du rachat, le 30 novembre 2024, de la participation transférée de 9,7 % par SMM.

Les coûts de production s'élevaient à 68,0 millions \$ et à 124,4 millions \$ au cours des périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2025, respectivement.

- Les coûts d'exploitation minière s'élevaient à 3,88 \$ et à 3,69 \$ la tonne extraite au cours des périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2025, respectivement. On s'attend à une diminution des coûts au cours de l'exercice à mesure que les activités minières continuent d'augmenter et que la remanutention diminue. Les coûts d'exploitation minière se sont accrus au cours du trimestre en raison de la consommation plus élevée de diesel, ainsi que des coûts accrus de remanutention par les entrepreneurs et des pièces consommables liés à l'augmentation des activités de forage, de chargement et de dynamitage, et ont été partiellement compensés par la baisse des coûts d'entretien et des coûts liés à la technologie.
- Les coûts d'usinage se sont élevés à 16,94 \$ et à 18,30 \$ par tonne usinée au cours des périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2025, respectivement. Les coûts unitaires se sont améliorés au deuxième trimestre à mesure que les débits augmentaient, partiellement compensés par des coûts d'entretien plus élevés et des coûts supplémentaires liés aux entrepreneurs et à la location pour les activités complémentaires de concassage et de réalimentation du minerai grossier pendant les arrêts. Les coûts unitaires devraient diminuer après l'installation du concasseur à cône supplémentaire, qui devrait réduire l'utilisation du circuit de réalimentation et les coûts connexes.
- Les frais généraux et administratifs s'élevaient à 5,80 \$ et 7,09 \$ par tonne usinée au cours des périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2025, respectivement. Les coûts unitaires se sont améliorés au deuxième trimestre en raison de l'augmentation du débit.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2025 a atteint 83,9 millions \$ et 149,1 millions \$, respectivement. Le coût des ventes comprend respectivement 15,2 millions \$ et 24,8 millions \$ de redevances pour le trimestre et la période de six mois ayant pris fin le 30 juin 2025. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, au cours des périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2025, s'est établi à 1 222 \$ et à 1 240 \$, respectivement.

Les coûts décaissés pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2025 ont totalisé 83,6 millions \$ et 148,7 millions \$, respectivement, et les coûts décaissés par once vendue se sont établis à 1 219 \$ et 1 237 \$, respectivement.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, les CMTI ont été de 1 611 \$ et de 1 625 \$ par once vendue, respectivement.

Les coûts en immobilisations, sur une base de 100 % et des dépenses engagées, ont totalisé 48,2 millions \$ au deuxième trimestre de 2025. Les coûts en immobilisations de maintien se sont établis à 38,8 millions \$ (27,2 millions \$ sur une base de 70 %), y compris 18,1 millions \$ d'équipement mobile et de pièces de rechange essentielles, 9,7 millions \$ de frais de découverte incorporés, 9,6 millions \$ d'infrastructure des résidus et de travaux de terrassement connexes et 1,4 million \$ d'autres projets d'immobilisations. Les coûts en immobilisations d'expansion de 9,4 millions \$ (6,6 millions \$ sur une base de 70 %) sont principalement associés aux progrès d'installation du concasseur à cône secondaire supplémentaire, qui sera mis en service au quatrième trimestre de cette année.

Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière se sont établis à 93,9 millions \$ sur une base attribuable pour le trimestre clos le 30 juin 2025, soit 125,4 millions \$ de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, compensés par des coûts en immobilisations totalisant 31,5 millions \$. Pour le semestre clos le 30 juin 2025, les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière se sont élevés à 151,5 millions \$ sur une base attribuable, ce qui comprend des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 203,5 millions \$, compensés par des coûts en immobilisations totalisant 52,0 millions \$.

Perspectives de 2025

La production à Côté Gold devrait être de l'ordre de 360 000 à 400 000 onces sur une base de 100 % (250 000 à 280 000 onces sur une base attribuable). Le principal objectif demeure la stabilisation de l'usine de traitement afin qu'elle fonctionne continuellement à la capacité nominale de 36 000 t/j ou plus.

Les activités minières devraient augmenter au cours du second semestre de l'exercice, totalisant en moyenne 12 à 13 millions de tonnes par trimestre au cours de cette période, le ratio de découverte devant être inférieur à celui du deuxième trimestre en raison de l'augmentation du minerai extrait. Le débit de l'usine devrait totaliser environ 11 millions de tonnes en 2025, en raison de l'entretien annuel prévu au troisième trimestre et de l'installation du concasseur à cône supplémentaire au quatrième trimestre. Le concasseur secondaire supplémentaire fournira une capacité et une redondance supplémentaires dans la zone sèche de l'usine, ce qui se traduira par une disponibilité et un débit globaux plus élevés. Les teneurs à l'usine devraient atteindre une moyenne d'environ 1,1 à 1,2 g/t Au, à mesure que les activités d'extraction minière et d'empilement s'ajustent dans le cadre d'un plan minier plus efficace afin de réduire la remanutention du minerai empilé et l'optimiser pour d'éventuelles expansions.

Les prévisions des coûts ont été révisées et les coûts décaissés devraient maintenant se situer entre 1 100 \$ et 1 200 \$ par once vendue, par rapport aux estimations précédentes de 950 \$ à 1 100 \$ par once vendue, et les CMTI devraient maintenant s'établir entre 1 600 \$ et 1 700 \$ par once vendue, par rapport aux estimations précédentes de 1 350 \$ à 1 500 \$ par once vendue. Les coûts ont augmenté pour les raisons suivantes : (i) des redevances qui devraient être plus importantes d'environ 50 \$ à 60 \$ par once en raison des prix plus élevés de l'or ; (ii) des coûts miniers unitaires plus élevés que prévus principalement attribuables à une remanutention plus importante que prévu ; (iii) des coûts d'entrepreneurs et de location plus élevés que prévu pour le circuit de concassage temporaire de réalimentation du minerai grossier et des coûts supérieurs d'entretien qui devraient contribuer environ 150 \$ par once au courant de l'exercice et (iv) environ 20 millions \$, ou 40 \$ par once, de capital supplémentaire afin d'améliorer la disponibilité à long terme de l'usine (voir ci-après). Les coûts d'exploitation minière devraient diminuer en raison de la progression des activités minières vers un abattage non sélectif qui devrait réduire la remanutention. Les coûts

d'usinage devraient diminuer à la fin de 2025 après l'installation du concasseur secondaire supplémentaire, qui devrait considérablement réduire les coûts liés à l'utilisation du circuit de concassage de réalimentation du minerai grossier ainsi que les intervalles d'entretien dans le circuit de concassage et de broyage.

Les prévisions des coûts en immobilisations de maintien ($\pm 5\%$) attribuables à IAMGOLD ont été portées à 130 millions \$ (186 millions \$ sur une base de 100 %). L'augmentation est attribuable aux améliorations apportées à l'usine pour soutenir sa disponibilité et ses conditions d'exploitation globales, y compris les systèmes d'atténuation de la poussière à l'intérieur des installations. Ces coûts en immobilisations de maintien liés aux améliorations apportées à l'usine cette année ne sont pas récurrents. Le capital de maintien global demeure supérieur à la durée de vie moyenne de la mine alors que la mine progresse dans l'achèvement de la construction de l'empreinte totale de la digue à résidus miniers et des projets de terrassement liés et engage des frais de découverte incorporés d'environ 20 millions \$ (28 millions \$ sur une base de 100 %) afin d'achever la dernière année de travaux d'agrandissement de la fosse initiale. Les coûts en immobilisations d'expansion de 20 millions \$ (29 millions \$ sur une base de 100 %) sont principalement associés à l'installation prévue du concasseur secondaire supplémentaire au quatrième trimestre de cette année.

Prospection

La zone Gosselin est située immédiatement au nord-est de la zone Côté Gold. À la suite de l'achèvement du programme d'expansion et de délimitation du forage au diamant en 2024, le plan de forage de 2025 se poursuivra, les activités de forage au diamant visant à accroître la confiance dans les ressources existantes et à convertir une grande partie de la catégorie des ressources présumées à la catégorie des ressources indiquées. Un total de 45 000 mètres est actuellement prévu, mais ce programme pourrait augmenter. Approximativement 19 700 mètres ont été réalisés au deuxième trimestre de 2025 (cumul annuel de 31 700 mètres). De plus, des travaux de 6 500 mètres sont prévus cette année pour mettre à l'essai des cibles à potentiel élevé le long du corridor structural favorable vers la région de Jack Rabbit au nord-est de la zone de Gosselin et pour élaborer des modèles et des cibles dans l'ensemble du district de Côté Gold à Swayze West – région Jérôme.

Les résultats du programme de prospection Gosselin seront inclus dans une estimation mise à jour des réserves minérales et des ressources l'an prochain et éclaireront le rapport technique mis à jour prévu, qui tiendra compte d'une mine Côté Gold plus grande assortie d'un plan de mine conceptuel ciblant les zones Côté Gold et Gosselin sur la durée de vie de la mine. Ce rapport technique mis à jour devrait être terminé d'ici la fin de 2026.

Un programme de forage de définition de 20 000 mètres, lancé au deuxième trimestre de 2025, est également prévu dans la zone Côté Gold. Environ 6 500 mètres ont été achevés. Ce programme de forage de définition vise à rehausser la confiance dans les ressources dans le prolongement nord-est du gisement Côté Gold et à convertir d'autres zones de ressources présumées en ressources indiquées.

Entente de financement avec SMM

Le 19 décembre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente de financement et de modification de la convention de coentreprise avec SMM, dans le cadre de laquelle SMM a pris en charge les obligations de financement de la Société au sein de la coentreprise Côté Gold. Par conséquent, la Société a transféré 9,7 % de sa participation dans Côté Gold à SMM avec un droit de rachat de cette participation transférée afin de rétablir sa participation à 70 % dans la mine Côté Gold.

Le 30 novembre 2024, la Société a exercé son droit de racheter la participation de 9,7 % dans Côté Gold, ce qui a permis à IAMGOLD de rétablir sa participation de 70 % dans Côté Gold.

Complexe Westwood (participation d'IAMGOLD – 100 %) | Québec, Canada

	2 ^e t. 2025	2 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Importantes statistiques d'exploitation				
Développement latéral souterrain (mètres)	981	1 166	2 12	2 473
Minerai extrait (milliers de tonnes) – sous terre	98	89	187	172
Minerai extrait (milliers de tonnes) – à ciel ouvert	315	128	507	248
Minerai extrait (milliers de tonnes) – total	413	217	694	420
Teneur extraite (g/t) – sous terre	7,25	9,05	6,80	8,98
Teneur extraite (g/t) – à ciel ouvert	1,11	2,35	1,18	2,32
Teneur extraite (g/t) – total	2,57	5,08	2,70	5,04
Minerai usiné (milliers de tonnes)	323	302	605	551
Teneur à l'usine (g/t) – sous terre	7,38	9,22	6,86	9,02
Teneur à l'usine (g/t) – à ciel ouvert	1,16	1,60	1,26	1,87
Teneur à l'usine (g/t) – total	3,07	3,92	2,99	4,08
Récupération (%)	92	92	92	93
Production d'or (milliers d'onces)	29	35	53	67
Ventes d'or (milliers d'onces)	29	35	56	68
Prix moyen réalisé de l'or ^{1,2} (\$/once)	3 323	2 360	3 123	2 228
Résultats financiers (millions \$)				
Produits ³	95,4	83,3	175,2	152,2
Coût des ventes ³	45,1	40,1	87,2	81,0
Coûts de production	46,4	40,6	87,4	79,2
(Augmentation)/diminution des produits finis	(1,3)	(0,5)	(0,2)	1,5
Redevances	—	—	—	0,3
Coûts décaissés ¹	44,6	39,7	86,2	80,4
Coûts en immobilisations de maintien ¹	16,0	16,8	31,1	35,8
Profit/(perte) provenant des activités d'exploitation	35,0	27,4	56,1	43,5
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ¹	36,6	21,8	53,2	32,3
Coûts unitaires par tonne¹				
Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne usinée	302,08	266,75	289,11	257,28
Coût de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée	6,80	10,17	7,02	11,75
Coût de concassage par tonne usinée	25,46	22,09	24,43	23,25
Frais généraux et administratifs par tonne usinée	13,98	16,73	18,04	18,46
Coûts d'exploitation minière par once⁴				
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 577	1 142	1 562	1 191
Coûts décaissés ¹ (\$/once vendue)	1 562	1 131	1 545	1 182
CMTI ¹ (\$/once vendue)	2 140	1 663	2 132	1 747

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

2. Le prix moyen réalisé de l'or exclut l'incidence de l'or livré en vertu d'accords de paiement anticipé.

3. Conformément à la note 25 des états financiers consolidés intermédiaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

4. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

Au deuxième trimestre de 2025, la production s'est établie à 29 000 onces, soit une baisse de 6 000 onces, ou 17 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison de l'exploitation de chantiers à teneurs faibles dans le cadre de la séquence de la mine souterraine, conformément au plan minier de 2025 mis à jour. La mine devrait progresser dans des séquences de chantiers dont les teneurs sont plus élevées au cours du second semestre de l'année.

Les activités minières au deuxième trimestre de 2025 se sont élevées à 413 000 tonnes de minerai, une augmentation de 196 000 tonnes, ou 90 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. La mine souterraine a totalisé 98 000 tonnes, soit en moyenne 1 082 tpj, car la production provenant de l'exploitation souterraine a continué d'augmenter par rapport à l'exercice et aux trimestres précédents. La teneur extraite de la mine souterraine était inférieure à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'exploitation de chantiers à teneurs faibles conformément au plan de la mine.

Le développement latéral sous terre, qui totalisait 981 mètres au deuxième trimestre de 2025, a diminué de 185 mètres, ou 16 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une réduction des frais de découverte capitalisés requis, car la mine compte maintenant huit zones minières en activité. Le forage de production a continué de s'améliorer d'un trimestre à l'autre, atteignant 193 mètres par jour, un record depuis le redémarrage de l'exploitation minière en 2021.

Le débit de l'usine au deuxième trimestre de 2025 était de 323 000 tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 3,07 g/t, soit respectivement une augmentation de 7 % et une diminution de 22 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le débit élevé est attribuable à la disponibilité de l'usine au cours du trimestre de 96 %, un taux supérieur à celui de la même période de l'exercice précédent, de 89 %.

Au deuxième trimestre de 2025, la récupération à l'usine atteignait 92 %, comme celle à la même période de l'exercice précédent.

Rendement financier – 2^e t. 2025 par rapport au 2^e t. 2024

Les coûts de production de 46,4 millions \$ ont été supérieurs de 5,8 millions \$, ou de 14 %, à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des coûts d'exploitation minière plus élevés découlant d'une augmentation du nombre de chantiers préparés dans la mine souterraine pour l'établissement de la mine pour le reste de l'année, combinés à la hausse des exigences d'entretien et des coûts de main-d'œuvre. Les coûts d'usinage se sont accrus en raison des frais de location d'un broyeur de minerai mobile utilisé pour soutenir un débit plus élevé en vue d'alimenter l'usine de Grand Duc.

Le coût des ventes de 45,1 millions \$, exception faite de l'amortissement, a enregistré une hausse de 5,0 millions \$, ou 12 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison des coûts de production supérieurs. Le coût des ventes par once vendue de 1 577 \$, exception faite de l'amortissement, a augmenté de 435 \$, ou 38 %, principalement en raison d'une baisse de la production et des volumes de ventes.

Les coûts décaissés de 44,6 millions \$ étaient de 4,9 millions \$ ou de 12 % supérieurs à la même période de l'exercice précédent. Les coûts décaissés par once vendue de 1 562 \$ ont subi une hausse de 431 \$, ou 38 %, essentiellement provoquée par une baisse de la production et des volumes de ventes.

Les CMTI par once vendue de 2 140 \$ ont augmenté de 477 \$, ou 29 %, principalement en raison de la hausse des coûts décaissés et de la baisse de la production et des volumes de ventes, en partie contrebalancées par une réduction des coûts en immobilisations de maintien.

Les coûts en immobilisations de maintien, établis à 16,0 millions \$, comprenaient de l'équipement d'usine et de l'équipement mobile de 9,6 millions \$, des travaux de développement et de réhabilitation souterrains de 5,4 millions \$ et d'autres projets d'investissement de maintien de 1,0 million \$.

Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière se sont établis à 36,6 millions \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025, soit 52,3 millions \$ de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, compensés par des coûts en immobilisations totalisant 15,7 millions \$. Cette augmentation de 14,8 millions \$ par

rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique principalement par la hausse de 12,1 millions \$ des produits attribuable à l'augmentation du prix réalisé de l'or, compensée en partie par la baisse de la production et des ventes.

Perspectives pour 2025

La production à Westwood devrait se situer entre 125 000 et 140 000 onces en 2025. Les taux d'exploitation minière souterraine devraient atteindre 1 000 tpi à partir de plusieurs zones minières en activité, tandis que la teneur devrait augmenter au cours du second semestre de 2025, à mesure que la séquence d'exploitation minière progresse dans des zones à plus forte teneur au cours de la période. On s'attend actuellement à ce que les activités dans la fosse à ciel ouvert de Grand Duc se terminent au quatrième trimestre de 2025. Toutefois, le minerai empilé servira à alimenter l'usine jusqu'à la fin de 2027. La Société étudie la possibilité d'agrandir et de prolonger la fosse, et une décision sera prise ultérieurement au cours de l'année.

Les prévisions des coûts ont été révisées et les coûts décaissés devraient maintenant se situer entre 1 275 \$ et 1 375 \$ par once vendue, par rapport aux estimations précédentes de 1 175 \$ à 1 325 \$ par once vendue, et les CMTI devraient maintenant s'établir entre 1 800 \$ et 1 900 \$ par once vendue, par rapport aux estimations précédentes de 1 675 \$ à 1 825 \$ par once vendue. Les coûts unitaires ont été plus élevés au premier semestre de l'exercice en raison de l'augmentation des coûts d'exploitation minière et d'entretien, combinée à une diminution de la production et du volume des ventes attribuable à des teneurs moyennes inférieures par rapport au plan pour le premier semestre de l'exercice, compensée en partie par une hausse du débit des mines et des usines. Les coûts unitaires devraient diminuer au second semestre de l'exercice en raison des prévisions de production plus élevées.

Les prévisions des coûts en immobilisations sont de 70 millions \$ ($\pm 5\%$) ; on parle principalement de travaux de développement et de réhabilitation souterrains pour soutenir le plan minier de 2025, le renouvellement continu du parc d'équipement mobile et les révisions d'équipement ainsi que certains projets d'intégrité des actifs à l'usine de Westwood.

Mine Essakane (participation d'IAMGOLD – 90 % pour le 2^e t. et le cumul annuel de 2025)¹ | Burkina Faso

	2 ^e t. 2025	2 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Importantes statistiques d'exploitation¹				
Minerai extrait (milliers de tonnes)	2 168	2 195	4 615	5 653
Teneur extraite (g/t)	1,06	1,59	1,14	1,56
Stériles extraits de mines en exploitation (milliers de tonnes)	6 419	3 521	12 086	6 653
Stériles d'exploitation extraits (milliers de tonnes)	2 154	5 293	4 901	10 043
Matière extraite (milliers de tonnes) – total	10 741	11 009	21 602	22 349
Ratio de découverte ²	4,0	4,0	3,7	3,0
Minerai usiné (milliers de tonnes)	3 113	2 967	6 225	6 006
Teneur à l'usine (g/t)	0,93	1,46	1,01	1,49
Récupération (%)	91	88	90	89
Production aurifère (milliers d'onces) – 100 %	86	123	181	254
Production aurifère attribuable (milliers d'onces) – 90 %	77	111	163	229
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	85	118	180	248
Prix moyen réalisé de l'or ^{3,4} (\$/once)	3 284	2 362	3 080	2 221
Résultats financiers (millions \$)¹				
Produits ⁵	279,6	280,8	556,5	553,1
Coût des ventes ⁵	158,1	128,8	307,0	259,3
Coûts de production	142,5	114,3	270,2	225,2
(Augmentation)/diminution des produits finis	(6,3)	(4,9)	(4,5)	(3,6)
Redevances	21,9	19,4	41,3	37,7
Coûts décaissés ³	157,8	128,4	306,4	258,6
Coûts en immobilisations de maintien ³	35,0	40,1	62,9	76,1
Coûts en immobilisations d'expansion ³	2,3	1,6	4,5	2,1
Total des coûts en immobilisations de maintien et d'expansion ³	37,3	41,7	67,4	78,2
Profit provenant des exploitations	81,6	108,8	176,4	200,3
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ³	10,0	118,2	75,4	153,9
Coûts unitaires par tonne³				
Coût de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée	6,02	5,25	5,80	5,37
Coût de concassage par tonne usinée	20,12	19,64	18,84	18,93
Frais généraux et administratifs par tonne usinée	9,36	8,57	9,82	8,83
Coûts d'exploitation minière par once⁶				
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 858	1 084	1 700	1 042
Coûts décaissés ³ (\$/once vendue)	1 855	1 081	1 697	1 040
CMTI ³ (\$/once vendue)	2 224	1 481	2 024	1 393

1. Sur une base de 100 %, sauf indication contraire.

2. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

4. Le prix moyen réalisé de l'or exclut l'incidence de l'or livré en vertu d'accords de paiement anticipé.

5. Conformément à la note 25 des états financiers consolidés intermédiaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

6. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

Essakane a produit 77 000 onces en production attribuable au deuxième trimestre de 2025, soit une diminution de 34 000 onces, ou 31 %, comparativement à la même période de l'exercice précédent, en raison de la séquence des activités minières dans les bancs supérieurs à plus basse teneur de la phase 7 (voir ci-dessous).

L'activité minière a totalisé 10,7 millions de tonnes extraites au deuxième trimestre de 2025, en baisse de 0,3 million de tonnes, ou 2 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les tonnes de minerai extrait ont totalisé 2,2 millions de tonnes au cours du trimestre à une teneur moyenne de 1,06 g/t.

Le débit de l'usine au deuxième trimestre de 2025 était de 3,1 millions de tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 0,93 g/t, soit respectivement une augmentation de 5 % et une diminution de 36 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. La teneur a diminué à mesure que les activités minières progressaient dans les bancs supérieurs de la phase 7, alors qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, la mine se situait au début de la phase 5. Les teneurs ont tendance à être légèrement inférieures au modèle des réserves lors des premières étapes de l'exploitation d'une nouvelle phase, et à s'améliorer progressivement à mesure que l'exploitation minière progresse davantage à travers une phase, comme cela s'est produit au cours du premier semestre de 2024, lorsque les activités minières en étaient aux dernières étapes de la phase 5. La transition vers des bancs à fortes teneurs à la phase 7 a eu lieu plus tard que prévu, et les augmentations de la teneur se sont matérialisées après la fin du trimestre.

Le contexte de sécurité au Burkina Faso demeure un sujet de première importance pour la Société. Les incidents liés à la sécurité continuent de se produire dans le pays et, de manière plus générale, en Afrique de l'Ouest. Le contexte au Burkina Faso continue d'exercer des pressions sur la chaîne d'approvisionnement, même si cette incidence était récemment moins importante et qu'il n'y a pas eu d'interruptions des activités relativement à cet enjeu en 2024 et au premier semestre de 2025. La Société continue de prendre des mesures proactives pour assurer la sécurité du personnel dans le pays et ajuste constamment ses protocoles et les niveaux d'activité sur le site en réaction au contexte de sûreté. La Société continue d'investir dans la sécurité et l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement dans la région et au site minier. Elle doit également absorber des coûts supplémentaires pour le transport du personnel, des entrepreneurs, des fournitures et des stocks à la mine. La situation fait peser des contraintes financières importantes sur le gouvernement du Burkina Faso en raison du coût élevé de ses initiatives pour se défendre contre les attaques de militants. Voir la section « Risques et incertitudes ».

Essakane a déclaré un dividende record d'environ 855 millions \$ en 2025. Ce dividende représente la distribution complète des résultats non distribués antérieurs jusqu'en 2024 inclusivement. La part de 85 % du dividende d'IAMGOLD, déduction faite des impôts, est d'environ 680 millions \$ et devrait être versée au cours des 12 à 18 prochains mois au moyen d'un cadre révisé qui permet d'effectuer des paiements à tout moment de l'année, en fonction des liquidités générées par Essakane, qui seront touchées par le prix de l'or et le rendement opérationnel d'Essakane. Ce cadre permet d'améliorer la gestion de la trésorerie dans le pays et d'harmoniser les intérêts d'IAMGOLD et du gouvernement du Burkina Faso, y compris une préférence pour des variations de flux de trésorerie plus importantes ou plus régulières d'Essakane. Voir la section « Liquidités et ressources en capital ».

Le 7 avril 2025, le gouvernement du Burkina Faso a promulgué un décret qui a fait augmenter les redevances pour les prix de l'or supérieurs à 3 000 \$ par once. Le taux précédent était de 7 % sur tout l'or vendu à 2 000 \$ ou plus par once, alors que le nouveau taux est de 8 % à 3 000 \$ ou plus par once, le taux de redevance augmentant par la suite de 1 % pour chaque augmentation de 500 \$ par once supérieure à 3 000 \$ par once.

Rendement financier – 2^e t. 2025 par rapport au 2^e t. 2024

Les coûts de production se sont élevés à 142,5 millions \$, en hausse de 28,2 millions \$, ou 25 %, en raison de l'augmentation des coûts de transport et des coûts d'exploitation minière, principalement attribuable à une plus faible proportion de stériles incorporés au cours de la période, à une intensification des activités d'entretien et à une augmentation des coûts liés aux consommables, notamment le diesel et les corps broyants. Les coûts de main-d'œuvre, les coûts des entrepreneurs et les coûts liés aux installations en équivalent \$ US ont également augmenté dans la seconde moitié du trimestre en raison de l'appréciation de la monnaie locale (XOF), qui est arrimée à l'euro.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, a atteint 158,1 millions \$, ce qui représente une hausse de 29,3 millions \$, ou 23 %, en raison de l'augmentation des coûts de production et des redevances. Le coût des ventes par once vendue de 1 858 \$, exception faite de l'amortissement, s'est accru de 774 \$, ou de 71 %, principalement en raison d'une augmentation des coûts de production et des redevances, et d'une diminution de la production et des volumes de ventes, en raison de la teneur moyenne à l'usine plus basse que prévu durant le trimestre. Les redevances se sont élevées à 257 \$ par once, soit une augmentation de 94 \$ par once par suite de l'augmentation des taux de redevances découlant de la hausse du prix réalisé de l'or, partiellement compensée par la baisse de la production et des volumes de ventes.

Les coûts décaissés établis à 157,8 millions \$ ont augmenté de 29,4 millions \$, ou 23 %, principalement en raison de la hausse du coût des ventes et des redevances. Les coûts décaissés par once vendue de 1 855 \$ étaient supérieurs de 774 \$, ou de 72 %, principalement en raison de la hausse des coûts de production et de redevances plus élevées, ainsi que d'une baisse de la production et du volume des ventes.

Les CMTI par once vendue se sont établis à 2 224 \$, en hausse de 743 \$, ou 50 %, ce qui s'explique principalement par une augmentation des coûts décaissés et une baisse de la production et des volumes de ventes, partiellement compensées par une diminution des coûts en immobilisations de maintien par rapport à la période précédente.

Les frais de découverte incorporés ont totalisé 13,0 millions \$, soit une baisse de 14,6 millions \$, ou 53 %, alors que le parc minier continue de progresser dans des phases d'exploitation avec une augmentation des ratios de découverte sur la durée de vie de la phase, ce qui s'est traduit par une proportion plus élevée de tonnes de stériles classés comme des stériles d'exploitation conformément au plan minier de 2025.

Les coûts en immobilisations de maintien de 22,0 millions \$, exception faite des frais de découverte incorporés, comprenaient de l'équipement d'usine et de l'équipement mobile de 6,3 millions \$, des pièces de rechange de 5,8 millions \$, des charges relatives à la gestion des résidus miniers de 3,5 millions \$, du développement des ressources de 2,7 millions \$, la remise en état des génératrices de 0,8 million \$ et d'autres projets de maintien de 2,9 millions \$. Des coûts en immobilisations d'expansion de 2,3 millions \$ ont été engagés pour respecter l'engagement relatif à la réinstallation des villages communautaires.

Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites miniers se sont établis à 10,0 millions \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025, soit 42,2 millions \$ de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, compensés par des coûts en immobilisations totalisant 32,2 millions \$. Cette diminution de 108,2 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent est attribuable aux coûts de production plus élevés de 28,2 millions \$ décrits ci-dessus, soit environ 47,5 millions \$ pour le moment des paiements d'impôt en espèces qui ont été effectués au cours du deuxième trimestre de 2025 et une augmentation des besoins en fonds de roulement qui inclut l'accumulation du solde de la TVA. Voir la section « Liquidités et ressources en capital ». L'augmentation du prix de l'or compense la baisse de la production et du volume des ventes.

Perspectives de 2025

La production d'Essakane sur une base de 100 % devrait se situer entre 400 000 et 440 000 onces. La production devrait être plus élevée au cours du second semestre de l'exercice en raison des teneurs plus élevées à mesure que la séquence d'exploitation progresse dans la zone primaire de la phase 7.

Les prévisions ont été révisées et les coûts décaissés devraient maintenant se situer entre 1 600 \$ et 1 700 \$ par once vendue, par rapport aux estimations de 1 400 \$ à 1 550 \$ par once vendue, et les CMTI devraient maintenant s'établir entre 1 850 \$ et 1 950 \$ par once vendue, par rapport aux estimations de 1 675 \$ à 1 825 \$ par once vendue. Les coûts à Essakane sont plus élevés que prévu, principalement en raison de l'augmentation des taux de redevances décrite ci-dessus et de l'incidence de la hausse des prix de l'or sur les redevances, qui ont entraîné un accroissement d'environ 77 \$ l'once, ainsi que l'incidence d'un euro plus fort sur les coûts d'exploitation. Une diminution du volume d'extraction des stériles incorporés devrait entraîner une plus faible proportion des frais de découverte incorporés en 2025 et, par conséquent, une plus forte proportion des coûts inclus dans les coûts décaissés.

Les prévisions des coûts en immobilisations sont d'environ 115 millions \$ ($\pm 5\%$), y compris approximativement 40 millions \$ en frais de découverte incorporés pour favoriser la progression des phases 6 et 7, ainsi que le remplacement en cours de certains équipements pour améliorer l'efficacité et les coûts d'entretien à Essakane.

Des incidents de sécurité continus ou des préoccupations connexes pourraient avoir une incidence défavorable importante sur le rendement futur de l'exploitation. En réponse au contexte de sécurité susmentionné, la Société continue de travailler activement avec les autorités et les fournisseurs pour atténuer les répercussions potentielles et gérer la continuité de l'approvisionnement, tout en investissant dans des infrastructures supplémentaires et des niveaux de stocks conçus pour assurer la continuité d'exploitation.

PROJETS

Projet Nelligan | District de Chibougamau, Québec, Canada

La Société détient une participation de 100 % dans Nelligan, un projet situé à environ 45 kilomètres au sud de la région de Chapais-Chibougamau, au Québec.

Le 20 février 2025, la Société a annoncé la mise à jour des ressources minérales de Nelligan, comprenant 3,1 millions d'onces d'or indiquées contenues dans 102,8 millions de tonnes (« Mt ») à 0,95 gramme d'or par tonne (« g/t Au »), et 5,2 millions d'onces présumées (166,4 Mt à 0,96 g/t Au). Cette mise à jour représente une hausse de 56 % des ressources indiquées ou 1,1 million d'onces, ainsi qu'une augmentation de la teneur de 13 %, et une hausse de 33 % des ressources présumées ou 1,3 million d'onces, ainsi qu'une augmentation similaire de la teneur de 14 %. La minéralisation de Nelligan demeure ouverte latéralement et en profondeur.

Le programme de forage au diamant de 13 000 mètres de forage d'expansion et de délimitation prévu pour 2025 a été accru de 3 000 mètres. Approximativement 4 300 mètres ont été réalisés au deuxième trimestre de 2025 (cumul annuel de 12 300 mètres).

Projet Monster Lake | District de Chibougamau, Québec, Canada

La Société détient une participation de 100 % dans le projet aurifère de Monster Lake, situé à environ 15 kilomètres au nord de Nelligan, dans la région de Chapais-Chibougamau, au Québec.

Au quatrième trimestre de 2024, la Société a publié et déposé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales qui comportait 239 000 tonnes de ressources minérales indiquées d'une teneur moyenne de 11,0 g/t Au représentant 84 000 onces d'or, et 1 053 000 tonnes de ressources minérales présumées d'une teneur moyenne de 14,4 g/t Au représentant 489 000 onces d'or (voir le communiqué de presse du 23 octobre 2024).

Un programme de forage au diamant de 17 000 mètres est prévu pour 2025 et environ 5 000 mètres ont été achevés au cours du deuxième trimestre de 2025 (cumul annuel de 11 300 mètres) pour tester des cibles d'exploration le long du corridor structural principal de la zone de cisaillement Monster Lake, ainsi que des extensions latérales et en profondeur connues de la minéralisation aurifère.

Projet Anik | District de Chibougamau, Québec, Canada

Le projet Anik est contigu à Nelligan au nord et à l'est. Le 20 mai 2020, IAMGOLD a conclu une convention d'option avec Kintavar Exploration Inc. (« Kintavar ») en vue d'acquérir une participation de 80 % dans ce projet. En mai 2025, la Société a choisi d'exercer sa première option pour acquérir une participation indivise de 75 % dans le projet.

Le programme de forage au diamant de 2025 avait au départ prévu 1 800 mètres et a été légèrement augmenté à environ 2 100 mètres, qui ont tous été achevés au premier trimestre de 2025, pour tester différentes zones cibles.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

Liquidités et ressources en capital

Au 30 juin 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société se sont établis à 223,8 millions \$, et la dette nette était de 1 014,9 millions \$. La Société a puisé 250,0 millions \$ dans sa facilité de crédit et environ 391,7 millions \$ demeurent disponibles, ce qui s'est traduit par des liquidités d'environ 616,5 millions \$ au 30 juin 2025.

Au chapitre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, 56,4 millions \$ (sur une base de 70 %) étaient détenus par la coentreprise Côté Gold, 85,1 millions \$ par Essakane et 91,4 millions \$ par la trésorerie de la Société. Essakane a versé un dividende de 128,3 millions \$ au gouvernement du Burkina Faso en juin 2025 (voir ci-dessous). La convention de coentreprise Côté Gold stipule que les partenaires en coentreprise doivent financer à l'avance deux mois de dépenses futures estimées et les appels de liquidités doivent être effectués au début de chaque mois, ce qui fait que le solde de fin de mois se rapproche du montant des dépenses du mois suivant.

La trésorerie soumise à restrictions s'est élevée à 68,3 millions \$ et se rapporte aux dépôts requis pour les obligations environnementales liées aux coûts de fermeture d'Essakane, de la division Westwood et de Côté Gold.

La Société utilise des dividendes et des prêts intragroupe pour rapatrier les fonds provenant de ses activités d'exploitation. Le moment du versement de ces dividendes pourrait avoir une incidence sur le moment et le montant du financement nécessaire, y compris les sommes prélevées par la Société sur sa facilité de crédit.

Paielements de dividendes d'Essakane

La trésorerie excédentaire à Essakane est principalement rapatriée au moyen de paiements de dividendes, dont la Société recevra sa part en fonction de sa participation, déduction faite de l'impôt sur les dividendes. Essakane a déclaré un dividende d'environ 855 millions \$ au deuxième trimestre de 2025. La part de 85 % du dividende de la Société, déduction faite des retenues d'impôt, est d'environ 680 millions \$. Essakane versera des paiements en dividendes au cours du troisième trimestre en fonction des flux de trésorerie générés au cours de la période et le solde du dividende sera converti en un compte d'actionnaires entre Essakane et IAMGOLD. La structure du compte d'actionnaires fonctionne comme un prêt intergroupe et permet de rembourser la partie du dividende de la Société au moyen de l'excédent de trésorerie au cours du quatrième trimestre de 2025 et en 2026, en plus d'harmoniser les intérêts d'IAMGOLD et du gouvernement du Burkina Faso, y compris une préférence pour des variations de flux de trésorerie plus importantes ou plus régulières d'Essakane. Le gouvernement du Burkina Faso a reçu sa part du dividende, qui s'élevait à 128,3 millions \$ en juin 2025. Le dividende et le prêt aux actionnaires sont libellés en XOF, qui est arrimé à l'euro. Le moment du paiement de la part du dividende de la Société et le remboursement du prêt aux actionnaires dépendent du prix de l'or, du rendement financier d'Essakane, des taux de change et de la réception éventuelle des soldes de TVA dus à Essakane. En juillet 2025, Essakane a reçu un remboursement de TVA totalisant 27 millions \$.

Le tableau suivant résume la valeur comptable de la dette à long terme de la Société :

(millions \$) ¹	30 juin 2025	31 décembre 2024
Facilité de crédit	250,0	220,0
Billets de premier rang de 5,75 % (capital impayé de 450 millions \$)	448,6	448,4
Prêt à terme (capital impayé de 400 millions \$)	361,6	358,4
Prêts pour équipement	1,9	2,1
	1 062,1	1 028,9

1. La dette à long terme ne comprend pas les contrats de location en vigueur de 129,5 millions \$ au 30 juin 2025 (124,2 millions \$ au 31 décembre 2024).

Facilité de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable garantie de 650 millions \$, qui a été conclue en décembre 2017 et qui a par la suite été augmentée et prolongée de quatre ans. L'échéance est maintenant fixée au 20 décembre 2028 pour répondre aux besoins de la Société en matière de facilité de crédit renouvelable de premier rang pour ses activités générales.

La facilité de crédit prévoit une marge de taux d'intérêt supérieure au taux de financement à un jour garanti (« SOFR »), le taux préférentiel d'acceptation du banquier et les avances au taux de base qui varient, ainsi que les frais connexes, selon le ratio de la dette nette au RAIIA total de la Société. La facilité de crédit est garantie par certains actifs réels de la Société, par des garanties de certaines filiales de la Société et par des nantisements d'actions de certaines filiales de la Société. Les principales modalités de la facilité de crédit comprennent des restrictions de financement supplémentaire par emprunt, des restrictions applicables aux distributions et des clauses restrictives financières, y compris la dette nette par rapport au RAIIA, la couverture de l'intérêt et des liquidités minimales de 150 millions \$. Au 30 juin 2025, la Société satisfaisait aux clauses restrictives de la facilité de crédit.

Au 30 juin 2025, un montant de 250,0 millions \$ avait été puisé de la facilité de crédit. La Société avait émis des lettres de crédit d'un montant de 3,9 millions \$ comme garantie à titre de cautionnement, 0,4 million \$ en garantie de certaines indemnités environnementales consenties à des organismes gouvernementaux et 4,0 millions \$ à titre de garantie de paiement à des fournisseurs, et disposait de 391,7 millions \$ en vertu de la facilité de crédit.

Billets de premier rang de 5,75 %

En septembre 2020, la Société a clôturé l'émission de billets de premier rang d'une valeur nominale de 450 millions \$ portant intérêt au taux de 5,75 % par année (les « billets »). Les billets sont libellés en dollars américains et viennent à échéance le 15 octobre 2028. L'intérêt est exigible à terme échu en versements égaux semi-annuels le 15 avril et le 15 octobre de chaque année à compter du 15 avril 2021 représentant un montant approximatif de 12,9 millions \$ pour chaque paiement. Les billets sont garantis par certaines filiales de la Société.

La Société a engagé des coûts de transaction de 7,5 millions \$ qui ont été inscrits à l'actif et comptabilisés en diminution de la valeur comptable des billets dans la dette à long terme aux états consolidés de la situation financière et amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêt à terme

En mai 2023, la Société a conclu un prêt à terme de 400,0 millions \$. Le prêt à terme est augmenté d'une décote initiale de 3 %. Il porte intérêt à un taux variable correspondant au taux du financement à un jour garanti sur un mois ou trois mois majoré de 8,25 % par année et vient à échéance le 16 mai 2028. Le prêt à terme est libellé en dollars américains et les intérêts sont payables à chaque date d'échéance du taux du financement à un jour garanti. Les billets au titre du prêt à terme sont garantis par certaines filiales de la Société et sont subordonnés à la facilité de crédit.

En plus d'une réduction de 3 %, la Société a engagé des coûts de transaction de 11,0 millions \$, qui ont été inscrits à l'actif en diminution de la valeur comptable du prêt à terme, dans la dette à long terme, aux états consolidés de la situation financière, et qui sont amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le prêt à terme peut être remboursé en tout temps, par tranches de 20 millions \$, à 104 % du capital s'il est remboursé après mai 2025, à 101 % du capital s'il est remboursé après mai 2026 et à 100 % après mai 2027.

Le prêt à terme comporte une clause relative aux liquidités minimales de 150 millions \$ et un ratio de couverture des intérêts (1,5 fois le RAIIA consolidé par rapport aux intérêts consolidés). Il n'est assorti d'aucune exigence relative aux activités de couverture liées à l'or ou autre, aux réserves pour dépassements de coûts ou à l'utilisation des flux de trésorerie disponibles aux fins de remboursement des dettes. Au 30 juin 2025, la Société satisfaisait aux clauses restrictives du prêt à terme.

Contrats de location

Au 30 juin 2025, la Société avait des obligations de contrats de location de 129,5 millions \$ à un taux d'emprunt moyen pondéré de 7,25 %.

Le 29 avril 2022, la Société, au nom de la coentreprise Côté Gold, a conclu un contrat-cadre de location avec Caterpillar Financial Services Limited de 125 millions \$, qui a par la suite été modifié pour porter la facilité à 175 millions \$ pour la location de certains équipements mobiles à Côté Gold. Les dernières pièces d'équipement ont été livrées au cours du premier trimestre de 2025.

Prêts pour équipement

Au 30 juin 2025, la Société avait des prêts pour équipement d'une valeur comptable de 1,9 million \$ garantis par certains équipements mobiles, à un taux d'intérêt de 5,3 % venant à échéance en 2026. Les prêts pour équipement sont comptabilisés au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière.

Accords de paiement anticipé de l'or

En décembre 2023 et avril 2024, la Société a conclu des accords de paiements anticipés sur la vente d'or et apporté des modifications à certains des accords de paiement anticipé préexistants, qui ont eu pour effet de reporter l'incidence financière des obligations relatives à la livraison d'or des premier et deuxième trimestres de 2024 aux premier et deuxième trimestres de 2025.

Au 30 juin 2025, la Société a rempli toutes ses obligations relatives à la livraison d'or, concluant ainsi les accords de paiements anticipés de l'or :

- Accords de paiements anticipés du premier trimestre de 2024 : Au premier trimestre de 2024, la Société a reçu un paiement de 59,9 millions \$ selon un prix de l'or de 1 916 \$ par once en contrepartie duquel elle devait livrer physiquement 31 250 onces d'or en trois mensualités égales au premier trimestre de 2025.
- Accords de paiements anticipés du deuxième trimestre de 2024 : Au deuxième trimestre de 2024, la Société a reçu un paiement de 59,4 millions \$ selon un prix de l'or de 1 900 \$ par once en contrepartie duquel elle devait livrer physiquement 31 250 onces d'or au deuxième trimestre de 2025. L'accord comprenait un tunnel sur l'or de 2 100 \$ à 2 925 \$ par once, en vertu duquel la Société a reçu des paiements en espèces au moment de la livraison des onces, le paiement étant calculé comme la différence entre le prix au comptant et 2 100 \$ l'once, plafonné à 2 925 \$ l'once. La Société a reçu environ 25,8 millions \$ relativement au tunnel au deuxième trimestre de 2025.
- Modification aux accords de paiement anticipé préexistants : la Société a reporté la livraison de 12 500 onces prévue au premier semestre de 2024, qui ont été livrées au premier semestre de 2025.

Cautionnements et cautionnements de bonne exécution

Au 30 juin 2025, la Société détenait (i) 275,8 millions \$ CA (189,3 millions \$) pour les cautionnements, émis en vertu d'accords conclus avec des compagnies d'assurance, à l'appui des obligations environnementales liées aux coûts de fermeture de la division Westwood et de Côté Gold et (ii) 32,1 millions \$ CA (23,5 millions \$) pour les cautionnements de bonne exécution pour garantir certaines obligations principalement liées à la construction d'habitats de poissons à Côté Gold.

Au 30 juin 2025, la garantie totale fournie au moyen de lettres de crédit et de dépôts en espèces pour les cautionnements et les cautionnements de bonne exécution s'élevait à 7,2 millions \$. Les 205,6 millions \$ restants demeurent sans garantie pour les cautionnements et les cautionnements de bonne exécution.

La Société devra augmenter davantage ses cautionnements de 16,9 millions \$ CA (12,5 millions \$) au cours du troisième trimestre de 2025 et de 19,0 millions \$ CA (14,1 millions \$) de façon cumulative au cours des deuxième et troisième trimestres de 2026.

Contrats dérivés

Afin d'atténuer la volatilité des coûts et de se protéger contre l'incidence de baisses éventuelles, la Société a conclu certains contrats dérivés pour éviter les variations des taux de change. En outre, la Société peut gérer d'autres risques liés aux marchandises, comme le pétrole, au moyen de contrats dérivés.

Prévisions de liquidités

Au 30 juin 2025, la Société disposait de liquidités disponibles de 616,5 millions \$, soit 223,8 millions \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie, et de 391,7 millions \$ dans le cadre de la facilité de crédit.

La Société a des obligations considérables de remboursement de la dette qu'elle a contractées pour financer la construction de Côté Gold. La Société prévoit actuellement de rembourser le prêt à terme de deuxième rang et le montant prélevé sur sa facilité de crédit, qui totalise environ 650 millions \$, pendant le reste de 2025 et en 2026, en utilisant les flux de trésorerie d'exploitation. Le calendrier de remboursement de ces facilités sera largement déterminé par le succès ou l'échec des activités de la Société, le prix de l'or, les taux de change et la capacité de la Société à rapatrier avec succès les dividendes du Burkina Faso.

La situation de liquidité de la Société, qui comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et la disponibilité dans le cadre de la facilité de crédit, ainsi que les flux de trésorerie d'exploitation prévus, devrait être suffisante pour répondre aux besoins d'exploitation normaux de la Société, s'acquitter de ses engagements de capital et respecter ses obligations de remboursement de la dette.

Les résultats financiers de la Société dépendent grandement du cours de l'or, du pétrole et des taux de change ; les variations futures de ces cours et taux influenceront par conséquent sur son rendement. La capacité de la Société à utiliser la facilité de crédit dépend du respect des clauses relatives au ratio de la dette nette au RAIIA et des intérêts.

Les lecteurs sont priés de lire les sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » contenues dans la notice annuelle 2024 de la Société, disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca, ainsi que les sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion.

États des résultats

Produits : les produits se sont élevés à 580,9 millions \$ au deuxième trimestre de 2025, provenant de ventes de 182 000 onces à un prix moyen réalisé de l'or de 3 182 \$ par once. Il s'agit d'une hausse de 195,6 millions \$, ou 51 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation de 888 \$ par once du prix réalisé de l'or et de l'augmentation du volume des ventes d'or, la mine Côté Gold n'ayant commencé à vendre de l'or qu'à partir du deuxième trimestre de 2024. Cette situation a été en partie contrebalancée par la baisse des volumes de ventes à Essakane et Westwood, ainsi que par l'incidence des livraisons d'or conformément aux accords de paiement anticipé, y compris 31 000 onces livrées à un prix de tunnel de 2 925 \$ par once et 6 500 onces livrées à un prix à terme de 1 753 \$ par once.

Coût des ventes : le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, s'est élevé à 287,1 millions \$ au deuxième trimestre de 2025, en hausse de 106,8 millions \$, ou 59 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation du volume des ventes d'or à la mine Côté Gold, qui n'a commencé à vendre de l'or qu'à partir du deuxième trimestre de 2024, et à un coût des ventes plus élevé à la mine Essakane en raison de la combinaison d'une plus faible proportion de stériles incorporés au cours de la période, d'activités d'entretien plus importantes et de l'incidence de l'appréciation de la monnaie locale XOF, qui est arrimée à l'euro, par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Charge d'amortissement : la charge d'amortissement s'élevait à 95,0 millions \$ au deuxième trimestre de 2025, en hausse de 40,7 millions \$, ou 75 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison du fait que la mine Côté Gold n'a commencé à vendre de l'or qu'au deuxième trimestre de 2024, et de reprises de pertes de valeur antérieures au complexe minier de Westwood au troisième trimestre de 2024, hausse en partie contrebalancée par la baisse des volumes de production et l'amortissement des actifs de découverte reportés à Essakane.

Coûts de prospection : les coûts de prospection s'élevaient à 6,0 millions \$ au deuxième trimestre de 2025, en hausse de 0,6 million \$, ou 11 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des coûts de prospection dans le district de Chibougamau et à Côté Gold.

Frais généraux et administratifs : les frais généraux et administratifs se sont élevés à 12,5 millions \$ au deuxième trimestre de 2025, en baisse de 0,3 million \$, ou 2 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison d'une baisse de 0,5 million \$ en salaires et coûts de main-d'œuvre découlant des réductions de l'effectif au siège social au cours de la dernière année, situation qui a été compensée en partie par une hausse de 0,2 million \$ des frais juridiques et autres frais administratifs engagés au cours de la période.

Charge d'impôts sur le résultat : la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 78,9 millions \$ au deuxième trimestre de 2025, soit une hausse de 42,0 millions \$, ou 114 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Elle comprend une charge d'impôt exigible de 75,5 millions \$ et une charge d'impôts sur le résultat reportée de 3,4 millions \$, en hausse par rapport à la même période de l'exercice précédent en raison d'une charge d'impôt exigible de 37,8 millions \$, ou 100 %, et en hausse sur le plan de la charge d'impôts sur le résultat reportée, de 4,2 millions \$, ou 525 %, respectivement. La charge d'impôts exigible a été plus importante principalement en raison d'impôts plus élevés liés à un dividende intragroupe d'Essakane.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation pour le deuxième trimestre de 2025 se sont chiffrés à 85,8 millions \$, en baisse de 74,3 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par : l'incidence nette des 82,5 millions \$ liés aux accords de paiements anticipés de l'or ; une augmentation des créances et d'autres éléments de 47,3 millions \$; des versements d'impôts sur les résultats plus élevés de 43,5 millions \$; une augmentation nette des stocks de 7,4 millions \$, principalement en raison d'une hausse des stocks de fournitures à Côté Gold par rapport à la même période de l'exercice précédent ; et des décaissements relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations plus élevés de 5,6 millions \$. Cette situation a été contrebalancée par : une augmentation des résultats nets en espèces de 87,5 millions \$ en raison de la hausse du prix réalisé de l'or et de l'augmentation des volumes de ventes ; une augmentation de 22,3 millions \$ des comptes clients et autres comptes créditeurs en raison du moment où les factures des fournisseurs ont été envoyées ; et une hausse nette de 2,2 millions \$ des règlements des dérivés.

Activités d'investissement

La trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement au deuxième trimestre de 2025 s'est élevée à 64,8 millions \$, en baisse de 141,0 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à : une diminution de 94,6 millions \$ des coûts en immobilisations corporelles, principalement en raison de l'achèvement de la phase de construction de Côté Gold en 2024 ; une réduction de 26,9 millions \$ des coûts d'emprunt incorporés ; la réception de 17,1 millions \$ de produits plus élevés provenant de la vente de titres négociables et d'autres droits de redevance par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent ; et une hausse nette de 2,0 millions \$ des autres éléments d'investissement.

Activités de financement

La trésorerie nette utilisée dans les activités de financement du deuxième trimestre de 2025 s'est élevée à 126,1 millions \$, soit une diminution de 393,6 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison des éléments suivants : un produit net de 287,5 millions \$ reçu au cours de la même période de l'exercice précédent par suite de l'émission d'actions ; une augmentation de 110,3 millions \$ du dividende versé au gouvernement du Burkina Faso comparativement à la même période de l'exercice précédent ; une augmentation des paiements d'intérêts de 25,9 millions \$; et la réception d'un produit de 17,3 millions \$ au deuxième trimestre de 2024 dans le cadre de l'accord de financement de SMM. Cette situation a été contrebalancée par : un prélèvement net de 40,0 millions \$ sur la facilité de crédit au deuxième trimestre de 2025 et une réduction de 7,4 millions \$ des paiements des frais d'option et d'autres activités de financement.

TÉLÉCONFÉRENCE

Une téléconférence aura lieu le **vendredi 8 août 2025 à 8 h 30 (heure de l'Est)** au cours de laquelle la haute direction d'IAMGOLD discutera des résultats d'exploitation et des résultats financiers du deuxième trimestre de 2025 de la Société. La téléconférence sera accessible par webdiffusion en cliquant sur le lien dans la section « Events » du site Internet de la Société www.iamgold.com ou par téléphone en composant les numéros suivants :

Veuillez vous inscrire préalablement sur la page d'inscription [Chorus Call IAMGOLD Q2 2025 Registration](#) (*recommandé*). Après votre inscription, vous recevrez une invitation par courriel comportant les détails de connexion ainsi qu'un NIP unique. Cette option permet d'éviter l'opérateur et la file d'attente.

Sans frais (Amérique du Nord) : **1 844 752-3518**

À l'international : **1 647 846-8209**

Webdiffusion : <https://event.choruscall.com/mediaframe/webcast.html?webcastid=RBvNJ4HT>

La webdiffusion archivée en ligne sera disponible en accédant au site Internet de la Société à www.iamgold.com. Une rediffusion téléphonique sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant le numéro sans frais 1 855 669-9658 en Amérique du Nord ou +1 412 317-0088 ailleurs dans le monde en entrant le mot de passe : 4350213.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au rapport de gestion et aux états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités pour le trimestre et le semestre clos au 30 juin 2025, qui se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse www.iamgold.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca. La Société utilise certaines mesures de rendement financier hors PCGR dans le présent communiqué de presse. Se reporter à la section des « Mesures de rendement financier hors PCGR » du présent communiqué de presse et du rapport de gestion pour obtenir davantage d'information.

AU SUJET D'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest : Côté Gold (Canada), Westwood (Canada) et Essakane (Burkina Faso). En juin 2025, la mine Côté Gold a atteint sa capacité nominale de conception. Elle a le potentiel de figurer parmi les plus grandes mines d'or au Canada. IAMGOLD exerce ses activités à Côté Gold en partenariat avec Sumitomo Metal Mining Co. Ltd. (« SMM »). De plus, la Société possède un portefeuille bien établi de projets de prospection à des stades précoces et avancés dans des districts miniers à fort potentiel.

IAMGOLD emploie environ 3 700 personnes et est déterminée à entretenir sa culture d'exploitation minière responsable par le respect de normes élevées en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »). Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG).

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs

Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

info@iamgold.com

Renvois (sauf les tableaux). Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section des « Mesures financières hors PCGR » ci-dessous. De plus amples informations sur ces mesures financières hors PCGR figurent aux pages 31 à 42 du rapport de gestion de la Société pour le deuxième trimestre de 2025 déposé sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR

La Société présente certaines mesures financières hors PCGR en complément de ses états financiers intermédiaires consolidés qui sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »), notamment les mesures suivantes :

- Prix moyen réalisé de l'or par once vendue
- Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne de minerai extrait, coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée, coût d'usinage par tonne usinée et frais généraux et administratifs par tonne usinée
- Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, coûts de maintien tout inclus et coûts de maintien tout inclus par once vendue
- Profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres et profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres
- Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants
- Résultat avant intérêts, impôts et amortissement (« RAIIA »)
- Flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière
- Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion
- Dépenses du projet

La Société croit que, outre les mesures financières courantes établies conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent les présentes mesures financières hors PCGR pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Ces mesures de rendement financier hors PCGR, qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS, pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

Prix moyen réalisé de l'or par once vendue

Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et des crédits de sous-produits, qui, dans le cas de la Société, ne sont pas considérables, et fournit aux investisseurs un aperçu plus exact du rendement financier de la Société en fonction des produits moyens réalisés de la vente d'or au cours de la période considérée.

(en millions \$, sauf indication contraire)	2 ^e t. 2025	2 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Produits	580,9	385,3	1 058,0	724,2
Crédits de sous-produits et autres produits	(1,0)	(0,9)	(2,1)	(1,5)
Produits aurifères	579,9	384,4	1 055,9	722,7
Ventes (milliers d'onces)	182	167	356	330
Prix moyen réalisé de l'or par once ^{1, 2, 3} (\$/once)	3 182	2 294	2 961	2 187

1. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.
2. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue est calculé en fonction des ventes de la Société provenant de la mine Côté Gold sur une base de 70 % et des mines Westwood et Essakane sur une base de 100 %.
3. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue au deuxième trimestre de 2025 comprend la livraison de 37 500 onces à 2 722 \$ par once (cumul annuel de 75 000 onces à 2 305 \$ par once) selon l'accord de paiements anticipés du deuxième trimestre de 2024 (31 250 onces à 1 994 \$ par once au deuxième trimestre de 2024, cumul annuel de 2024 de 62 500 onces à 1 994 \$ livrées selon l'accord de paiements anticipés de 2022).

Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne de minerai extrait, coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée, coût d'usinage par tonne usinée et frais généraux et administratifs par tonne usinée

Les coûts d'exploitation minière souterraine par tonne de minerai extrait et le coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée désignent ce qui suit :

- Coûts d'exploitation minière (inclus dans les coûts de production) qui excluent les frais de découverte incorporés pour les mines à ciel ouvert, moins les changements aux coûts associés aux piles de stockage de minerai et à la non-production, car ces coûts ne sont pas directement liés aux tonnes de minerai extraites, divisés par
- la somme du tonnage de minerai et des stériles extraits de mines en exploitation.

Le coût d'usinage par tonne usinée et les frais généraux et administratifs par tonne usinée désignent ce qui suit :

- Le coût d'usinage et les coûts généraux et administratifs (inclus dans les coûts de production), à l'exclusion des coûts de vente et des coûts de non-production, car ces coûts ne sont pas directement liés aux tonnes usinées, divisés par
- le tonnage de minerai extrait.

IAMGOLD est d'avis que ces mesures de performance financière non conformes aux PCGR favorisent une plus grande transparence et aident les analystes, les investisseurs et les autres parties prenantes de la Société à évaluer le rendement des activités minières en éliminant l'incidence des variations des niveaux de production. La direction est consciente, et les investisseurs doivent en être avisés, que ces mesures de la performance par tonne peuvent être influencées par les fluctuations des activités d'extraction minière et activités de traitement. Cette limitation inhérente peut être partiellement atténuée par l'utilisation de cette mesure en conjonction avec les coûts de production et d'autres données préparés conformément aux IFRS. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

Côté Gold (sur une base de 100 %)

(en millions \$, sauf indication contraire)	2 ^e t. 2025	2 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Coûts de production	97,1	24,1	177,8	25,5
Ajustements :				
Augmentation/diminution des emplacements	4,3	15,4	15,3	32,0
Coûts d'exploitation ajustés	101,4	39,5	193,1	57,5
Inclus dans les coûts d'exploitation ajustés :				
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert [A]	34,9	21,9	65,6	39,1
Coût d'usinage [B], déduction faite des coûts d'exploitation incorporés	49,7	—	92,0	—
Frais généraux et administratifs [C]	16,8	17,6	35,5	18,4
Tonnes de minerai extraites à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	3 170	2 109	6 285	4 053
Tonnes de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	5 838	3 480	11 505	6 688
Tonnes de minerai et de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes) [D]	9 008	5 589	17 790	10 741
Minerai usiné (milliers de tonnes) [E]	2 930	834	5 027	882
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne de minerai extrait (\$/tonne) [A/D]	3,88	3,92	3,69	3,64
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [B/E]	16,94	—	18,30	—
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [C/E]	5,80	—	7,09	—

Les montants par tonne pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Westwood

(en millions \$, sauf indication contraire)	2 ^e t. 2025	2 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Coûts de production	46,4	40,6	87,4	79,2
Ajustements :			—	—
Augmentation/diminution des emplacements	0,5	(0,7)	1,7	(1,2)
Coûts d'exploitation ajustés	46,9	39,9	89,1	78,0
Formé de :				
Coûts d'exploitation minière souterraine [A]	29,7	23,5	54,1	44,2
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert [B]	4,4	4,6	9,3	10,8
Coût d'usinage [C]	8,2	6,7	14,8	12,8
Frais généraux et administratifs [D]	4,6	5,1	10,9	10,2
Tonnes de minerai extraites sous terre (en milliers de tonnes) [E]	98	89	187	172
Tonnes de minerai extraites à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	315	128	507	248
Tonnes de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	331	329	812	675
Tonnes de minerai et de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes) [F]	646	457	1 319	923
Minerai usiné (milliers de tonnes) [G]	323	302	605	551
Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne de minerai extrait (\$/tonne) [A/E]	302,08	266,75	289,11	257,28
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne de minerai (\$/tonne) [B/F]	6,80	10,17	7,02	11,75
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [C/G]	25,46	22,09	24,43	23,25
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [D/G]	13,98	16,73	18,04	18,46

Les montants par tonne pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Essakane

(en millions \$, sauf indication contraire)	2 ^e t. 2025	2 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Coûts de production	142,5	114,3	270,2	225,2
Ajustements :				
Augmentation/diminution des emplacements	1,1	(0,6)	5,2	7,6
Coûts d'exploitation ajustés	143,6	113,7	275,4	232,8
Formé de :				
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert [A]	51,7	30,0	96,9	66,1
Coût d'usinage [B]	62,7	58,3	117,3	113,7
Frais généraux et administratifs [C]	29,2	25,4	61,2	53,0
Tonnes de minerai extraites à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	2 168	2 195	4 615	5 653
Tonnes de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	6 419	3 521	12 086	6 653
Tonnes de minerai et de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes) [D]	8 587	5 716	16 701	12 306
Minerai usiné (milliers de tonnes) [E]	3 113	2 967	6 225	6 006
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne de minerai extrait (\$/tonne) [A/D]	6,02	5,25	5,80	5,37
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [B/E]	20,12	19,64	18,84	18,93
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [C/E]	9,36	8,57	9,82	8,83

Les montants par tonne pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue

La Société présente les coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue afin de fournir aux investisseurs des informations sur les mesures clés utilisées par la direction pour surveiller le rendement des sites miniers en production commerciale et leur capacité à générer des flux de trésorerie positifs.

Les coûts décaissés comprennent les coûts de prospection minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, l'administration, les redevances et les taxes sur la production, ainsi que les gains ou les pertes réalisés sur dérivés, mais ne comprennent pas l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations, ni les coûts de prospection et d'évaluation. Les CMTI comprennent le coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement, les coûts en immobilisations de maintien, qui sont nécessaires au maintien des exploitations existantes, les coûts de prospection incorporés, la portion de maintien des paiements du principal, les charges d'amortissement et de désactualisation de réhabilitation environnementale, les crédits de sous-produits et les frais généraux et administratifs. Ces coûts sont ensuite divisés par les onces d'or attribuables de la Société vendues par les sites miniers en production commerciale au cours de la période pour obtenir les coûts décaissés par once vendue et les coûts de maintien tout inclus par once vendue.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement entre les coûts décaissés, les CMTI, le coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement par once vendue, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes dans les états financiers intermédiaires consolidés.

Trois mois terminés le 30 juin 2025

(en millions \$, sauf indication contraire)	Côté Gold	Westwood	Essakane	Siège social	Total
Coût des ventes ¹	125,4	58,5	197,7	0,5	382,1
Charge d'amortissement ¹	(41,5)	(13,4)	(39,6)	(0,5)	(95,0)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	83,9	45,1	158,1	—	287,1
Ajustements :					
Crédits de sous-produits	(0,3)	(0,5)	(0,3)	—	(1,1)
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	(15,6)	—	(15,6)
Coûts décaissés – attribuables	83,6	44,6	142,2	—	270,4
Ajustements :					
Coûts en immobilisations de maintien ³	26,2	15,7	29,9	0,1	71,9
Frais généraux et administratifs ⁴	—	—	—	12,5	12,5
Autres coûts ⁵	0,6	0,8	1,5	0,1	3,0
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	(3,1)	—	(3,1)
CMTI – attribuables	110,4	61,1	170,5	12,7	354,7
Total des ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	68	29	76	—	173
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue)	1 222	1 577	1 858	—	1 561
Coûts décaissés ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 219	1 562	1 855	—	1 556
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 611	2 140	2 224	73	2 041

1. Conformément à la note 25 des états financiers consolidés intermédiaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes. La part attribuable a été calculée en fonction de la participation de 90 % d'IAMGOLD tout au long de la période visée par le rapport. Bien que la participation d'IAMGOLD ait diminué pour atteindre 85 % à compter du 20 juin 2025, les résultats financiers pour le trimestre clos le 30 juin 2025 reflètent la participation de 90 % pour l'ensemble de la période. L'incidence du changement de propriété sera constatée au cours du trimestre suivant.

3. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont décrits plus en détail ci-dessous.

4. Les frais généraux et administratifs excluent les charges ponctuelles importantes de cessation d'emploi.

5. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'amortissement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

6. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Trois mois terminés le 30 juin 2024

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	Côté Gold	Westwood	Essakane	Siège social	Total
Coût des ventes ¹	11,4	51,2	171,9	0,1	234,6
Charge d'amortissement ¹	—	(11,1)	(43,1)	(0,1)	(54,3)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	11,4	40,1	128,8	—	180,3
Ajustements :					
Crédits de sous-produits	—	(0,3)	(0,4)	—	(0,7)
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	(12,9)	—	(12,9)
Coûts décaissés – attribuables	11,4	39,8	115,5	—	166,7
Ajustements :					
Exclusion des coûts de préproduction – Côté Gold	(11,4)	—	—	—	(11,4)
Coûts en immobilisations de maintien ³	—	16,5	44,0	0,3	60,8
Frais généraux et administratifs ⁴	—	—	—	12,5	12,5
Autres coûts ⁵	—	2,5	3,8	0,1	6,4
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	8,3	—	8,3
CMTI – attribuables	—	58,8	171,6	12,9	243,3
Total des ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	14	35	107	—	156
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue)	839	1 142	1 084	—	1 076
Coûts décaissés ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	836	1 131	1 081	—	1 071
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	—	1 663	1 481	91	1 617

1. Conformément à la note 25 des états financiers consolidés intermédiaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

3. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont décrits plus en détail ci-dessous.

4. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement et les charges ponctuelles importantes d'indemnités de départ.

5. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'amortissement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

6. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion

Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les distinctions entre les coûts en immobilisations de maintien et les coûts en immobilisations d'expansion utilisées par la Société sont conformes aux lignes directrices établies par le World Gold Council. Les coûts en immobilisations d'expansion représentent les coûts en immobilisations engagés au titre de nouveaux projets et les coûts en immobilisations liés à des projets d'envergure ou à l'expansion d'exploitations existantes lorsque ces projets apporteront des avantages importants aux exploitations. Cette mesure financière hors PCGR confère aux investisseurs une transparence concernant les coûts en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités courantes à ses mines relativement aux coûts en immobilisations globaux.

Rapprochement des coûts en immobilisations engagés comme il est indiqué à la note sur les informations sectorielles dans les états financiers par rapport aux coûts en immobilisations de maintien et d'expansion engagés pour les trois mois terminés le 30 juin 2025 et le 30 juin 2024 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	2 ^e t. 2025	Maintien	Expansion	2 ^e t. 2024
Coûts en immobilisations corporelles	78,4	8,9	87,3	57,4	71,8	129,2
Moins : Côté Gold (part de 9,7 % de 2024)	—	—	—	—	(9,5)	(9,5)
Sous-total	78,4	8,9	87,3	57,4	62,3	119,7
Côté Gold (participation d'IMG)	27,2	6,6	33,8	—	60,6	60,6
Westwood	16,0	—	16,0	16,8	0,1	16,9
Essakane	35,0	2,3	37,3	40,1	1,6	41,7
Siège social	0,2	—	0,2	0,5	—	0,5

Rapprochement des coûts en immobilisations selon l'état des flux de trésorerie dans les états financiers concernant les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion pour les trois mois clos les 30 juin 2025 et 30 juin 2024 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	2 ^e t. 2025	Maintien	Expansion	2 ^e t. 2024
Coûts en immobilisations corporelles	78,4	8,9	87,3	57,4	71,8	129,2
Ajustements du fonds de roulement	(6,5)	(1,3)	(7,8)	3,4	41,5	44,9
Dépenses en immobilisations selon l'état des flux de trésorerie	71,9	7,6	79,5	60,8	113,3	174,1
Moins : Côté Gold (part de 9,7 % de 2024)	—	—	—	—	(15,3)	(15,3)
Sous-total	71,9	7,6	79,5	60,8	98,0	158,8
Côté Gold (participation d'IMG)	26,2	5,3	31,5	—	96,5	96,5
Westwood	15,7	—	15,7	16,5	0,1	16,6
Essakane	29,9	2,3	32,2	44,0	1,4	45,4
Siège social	0,1	—	0,1	0,3	—	0,3

Dépenses du projet

Les dépenses relatives au projet Côté Gold représentent tous les coûts en immobilisations engagés au cours de la phase de construction et de la mise en service du projet correspondant à ceux prévus dans le rapport technique établi conformément au Règlement 43-101. Elles comprennent les dépenses en immobilisations, les actifs au titre des droits d'utilisation acquis dans le cadre de contrats de location et les stocks de fournitures initiaux, déduction faite de certains ajustements généraux en trésorerie et hors trésorerie compris dans les coûts en immobilisations.

RAIIA et RAIJA ajusté

Le RAIJA (résultat avant intérêts, impôts et amortissements) est un indicateur de la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation suffisants pour financer les besoins en fonds de roulement, le service de la dette et les coûts en immobilisations.

Le RAIJA ajusté représente le RAIJA exclusion faite de certaines incidences, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, une perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture, des pertes de valeur et des reprises de perte de valeur, une dépréciation d'actifs et des pertes (gains) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. La direction estime que ces informations supplémentaires sont utiles aux investisseurs pour comprendre la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation en excluant du calcul les montants hors trésorerie et les montants en trésorerie qui ne sont pas représentatifs du rendement récurrent des activités sous-jacentes pour les périodes présentées.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le RAIJA et le RAIJA ajusté par rapport aux états financiers consolidés intermédiaires.

(en millions \$, sauf indication contraire)	2 ^e t. 2025	2 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Profit (perte) avant impôts sur le résultat	164,8	129,4	250,5	218,1
Majoré de ce qui suit :				
Amortissement	95,0	54,6	174,7	116,7
Frais financiers	24,0	5,9	53,8	9,2
RAIIA	283,8	189,9	479,0	344,0
Éléments ajustés :				
(Gain)/perte non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	(1,7)	(6,8)	1,1	(14,5)
Perte de valeur (reprise)	—	6,8	—	6,8
(Gain)/perte de change	(1,7)	3,5	(3,3)	2,6
Dépréciation d'actifs	0,1	0,1	0,2	0,2
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	1,3	(2,1)	6,2	(1,6)
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,5)	(0,5)	(1,0)	(0,9)
Gain sur la vente de redevances	(4,9)	—	(4,9)	—
Indemnités de cessation d'emploi	—	—	3,8	0,2
Autre	—	0,2	(0,2)	6,8
RAIIA ajusté	276,4	191,1	480,9	343,6

Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres

Le profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres représente le profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres exclusion faite de certaines incidences, nettes d'impôts, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, un gain (perte) non réalisé sur dérivés et bons de souscription non utilisés à des fins de couverture, des charges d'amortissement et des reprises de pertes de valeur, une dépréciation d'actifs et une perte (gain) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie qui sont non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments ne sont pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. Cette mesure ne représente pas nécessairement le profit net (perte nette) ou les flux de trésorerie établis conformément aux IFRS. La direction estime que cette mesure reflète mieux le rendement de la Société pour la période courante ainsi qu'un meilleur indice du rendement prévu pour les périodes futures. Par conséquent, la Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Le tableau suivant présente un rapprochement du profit (perte) avant les charges d'impôts et les participations ne donnant pas le contrôle dans les états consolidés des résultats (perte) et du profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société.

(en millions \$, sauf indication contraire)	2 ^e t. 2025	2 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Profit (perte) avant les impôts sur les résultats et les participations ne donnant pas le contrôle	164,8	129,4	250,5	218,1
Éléments ajustés :				
Gain/(perte) non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	(1,7)	(6,8)	1,1	(14,5)
Autres frais financiers	2,1	2,3	7,2	2,3
Perte de valeur (reprise)	—	6,8	—	6,8
(Gain)/perte de change	(1,7)	3,5	(3,3)	2,6
Dépréciation d'actifs	0,1	0,1	0,2	0,2
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	1,3	(2,1)	6,2	(1,6)
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,5)	(0,5)	(1,0)	(0,9)
Gain sur la vente de redevances	(4,9)	—	(4,9)	—
Indemnités de cessation d'emploi	—	—	3,8	0,2
Autre	—	0,2	(0,2)	6,8
Profit ajusté avant impôts sur les résultats et participations ne donnant pas le contrôle	159,5	132,9	259,6	220,0
Impôts sur le résultat	(78,9)	(36,9)	(118,1)	(63,9)
Impôts sur la conversion des monnaies des soldes d'impôts différés sur le résultat	5,7	(2,7)	8,0	(2,9)
Incidence fiscale des éléments ajustés	(1,8)	(0,5)	(3,0)	(0,5)
Participations ne donnant pas le contrôle	(7,2)	(8,0)	(14,0)	(14,9)
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres	77,3	84,8	132,5	137,8
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres	0,13	0,16	0,23	0,27
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en millions)	575,1	525,4	573,8	508,3

Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement

La Société fait référence à la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, qui est calculée comme la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation diminuée des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants. Plusieurs facteurs peuvent rendre le fonds de roulement volatil, notamment une accumulation ou une diminution des stocks. La direction estime que cette mesure hors PCGR, qui exclut ces éléments hors trésorerie, permet aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société en matière de flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement et la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation.

(en millions \$, sauf indication contraire)	2 ^e t. 2025	2 ^e t. 2024	Cumul annuel 2025	Cumul annuel 2024
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	85,8	160,1	160,1	237,2
Éléments ajustés des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants				
Créances et autres actifs courants	29,3	(18,0)	47,6	6,4
Stocks et emplacements de minerai non courants	19,6	12,2	42,1	13,0
Fournisseurs et autres créditeurs	(7,4)	14,9	(17,6)	55,4
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement	127,3	169,2	232,2	312,0

Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière

Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière correspondent aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation des sites miniers, déduction faite des coûts en immobilisations des sites d'exploitation minière. La Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer la capacité la Société d'exploiter ses sites miniers sans avoir à emprunter ou à utiliser la trésorerie existante.

Trois mois terminés le 30 juin 2025

(en millions \$, sauf indication contraire)	Côté Gold	Westwood	Essakane	Siège social et autres	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	125,4	52,3	42,2	(134,1)	85,8
Majoré de ce qui suit :					
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	—	134,1	134,1
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière	125,4	52,3	42,2	—	219,9
Coûts en immobilisations	31,5	15,7	32,2	0,1	79,5
Moins :					
Coûts en immobilisations liés aux projets généraux et de mise en valeur	—	—	—	(0,1)	(0,1)
Coûts en immobilisations liés aux sites d'exploitation minière	31,5	15,7	32,2	—	79,4
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière	93,9	36,6	10,0	—	140,5

Trois mois terminés le 30 juin 2024

(en millions \$, sauf indication contraire)	Westwood	Essakane	Siège social et autres	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	38,4	163,6	(41,9)	160,1
Majoré de ce qui suit :				
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	41,9	41,9
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière	38,4	163,6	—	202,0
Coûts en immobilisations	16,6	45,4	112,1	174,1
Moins :				
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	—	—	(112,1)	(112,1)
Coûts en immobilisations liés aux sites d'exploitation minière	16,6	45,4	—	62,0
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière	21,8	118,2	—	140,0

Liquidités disponibles et trésorerie (dette) nette

Les liquidités sont définies comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et le crédit disponible en vertu de la facilité de crédit. La trésorerie (dette) nette correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux placements à court terme diminués de la dette à long terme, des obligations locatives et de la partie de la facilité de crédit utilisée. La Société estime que cette mesure fournit aux investisseurs des informations supplémentaires sur les liquidités de la Société.

	30 juin 2025	31 décembre 2024
(en millions \$, sauf indication contraire)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	223,8	347,5
Placements à court terme	1,0	1,0
Facilité de crédit disponible	391,7	418,5
Liquidités disponibles	616,5	767,0

	30 juin 2025	31 décembre 2024
(en millions \$, sauf indication contraire)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	223,8	347,5
Placements à court terme	1,0	1,0
Obligations locatives	(129,5)	(124,2)
Dette à long terme ¹	(1 101,9)	(1 072,1)
Lettres de crédit consenties aux termes de la facilité de crédit	(8,3)	(11,5)
Trésorerie (dette) nette	(1 014,9)	(859,3)

1. Comprend le capital des billets de 450,0 millions \$, le prêt à terme de 400,0 millions \$, la facilité de crédit de 250,0 millions \$ et les prêts pour l'équipement se chiffrant à 1,9 million \$ (établis respectivement à 450,0 millions \$, à 400,0 millions \$, à 220,0 millions \$ et à 2,1 millions \$ au 31 décembre 2024). Exclut les coûts de transaction différés et les dérivés incorporés relatifs aux billets et au prêt à terme.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(non audités) (En millions de dollars américains)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	223,8	347,5
Créances et autres actifs courants	86,8	48,9
Stocks	293,6	271,9
	604,2	668,3
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	4 275,9	4 269,4
Actifs de prospection et d'évaluation	80,5	79,6
Trésorerie soumise à restrictions	68,3	68,4
Stocks	177,1	153,0
Autres actifs	121,0	135,7
	4 722,8	4 706,1
	5 327,0	5 374,4
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	271,6	264,8
Impôts sur le résultat exigibles	90,9	62,7
Portion courante des provisions	14,6	14,5
Portion courante des obligations locatives	31,3	28,8
Portion courante de la dette à long terme	1,3	1,0
Portion courante du produit différé	—	151,1
Autres passifs courants	0,2	27,7
	409,9	550,6
Passifs non courants		
Passifs d'impôts différés sur le résultat	31,9	14,0
Provisions	292,1	285,1
Obligations locatives	98,2	95,4
Dette à long terme	1 060,8	1 027,9
Autres passifs	—	0,7
	1 483,0	1 423,1
	1 892,9	1 973,7
Capitaux propres		
Attribuables aux porteurs de capitaux propres		
Actions ordinaires	3 086,1	3 070,6
Surplus d'apport	54,5	57,6
Bénéfices non répartis (déficit)	326,9	259,4
Cumul des autres éléments du résultat global (perte)	(34,0)	(50,9)
	3 433,5	3 336,7
Participations ne donnant pas le contrôle	0,6	64,0
	3 434,1	3 400,7
Engagements et éventualités		
	5 327,0	5 374,4

Se reporter aux états financiers du deuxième trimestre de 2025 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES RÉSULTATS (PERTE) CONSOLIDÉS

(non audités)	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
(en millions \$ US, sauf les données par action)	2025	2024	2025	2024
Produits	580,9	385,3	1 058,0	724,2
Coût des ventes	(382,1)	(234,6)	(718,0)	(467,8)
Profit brut (perte)	198,8	150,7	340,0	256,4
Frais généraux et administratifs	(12,5)	(12,8)	(28,9)	(22,8)
Coûts de prospection	(6,0)	(5,4)	(12,6)	(11,6)
Autres produits (charges)	(2,7)	(4,6)	(7,8)	(6,6)
Profit (perte) provenant des exploitations	177,6	127,9	290,7	215,4
Frais financiers	(24,0)	(5,9)	(53,8)	(9,2)
Gain (perte) de change	1,7	(3,5)	3,3	(2,6)
Produits d'intérêts, gains (pertes) sur dérivés et autres placements	9,5	10,9	10,3	14,5
Profit (perte) avant les impôts sur les résultats	164,8	129,4	250,5	218,1
Charge d'impôts sur le résultat	(78,9)	(36,9)	(118,1)	(63,9)
Résultat net (perte nette)	85,9	92,5	132,4	154,2
Résultat net (perte nette) attribuable aux :				
Porteurs de capitaux propres	78,7	84,5	118,4	139,3
Participations ne donnant pas le contrôle	7,2	8,0	14,0	14,9
Résultat net (perte nette)	85,9	92,5	132,4	154,2
Attribuable aux porteurs de capitaux propres				
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)				
De base	575,1	525,4	573,8	508,3
Diluée	580,7	530,7	580,2	512,9
Profit (perte) de base par action (\$ par action)	0,14	0,16	0,21	0,27
Profit (perte) dilué par action (\$ par action)	0,14	0,16	0,20	0,27

Se reporter aux états financiers du deuxième trimestre de 2025 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(non audités)	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
(en millions \$ US)	2025	2024	2025	2024
Activités d'exploitation				
Résultat net (perte nette)	85,9	92,5	132,4	154,2
Ajustements :				
Charge d'amortissement	95,0	54,5	174,7	116,6
Produit différé comptabilisé	(76,6)	(53,5)	(154,3)	(106,9)
Charge d'impôts sur le résultat	78,9	36,9	118,1	63,9
Perte (gain) sur dérivés	(1,4)	(6,4)	3,1	(14,4)
Frais financiers	24,0	5,9	53,8	9,2
Autres éléments hors trésorerie	(9,8)	1,7	(6,3)	8,9
Ajustements des éléments de trésorerie :				
Produits liés au paiement anticipé sur l'or	—	59,4	—	119,3
Règlement de dérivés	(0,3)	(2,5)	(2,0)	(2,2)
Déboursés relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(6,2)	(0,6)	(9,9)	(1,2)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants	(41,5)	(9,1)	(72,1)	(74,8)
Trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les impôts sur le résultat payés	148,0	178,8	237,5	272,6
Impôts sur le résultat payés	(62,2)	(18,7)	(77,4)	(35,4)
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités d'exploitation	85,8	160,1	160,1	237,2
Activités d'investissement				
Coûts en immobilisations corporelles	(79,5)	(174,1)	(144,2)	(327,0)
Coûts d'emprunts incorporés	(10,8)	(37,7)	(16,4)	(53,6)
Autres activités d'investissement	25,5	6,0	9,2	10,4
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités d'investissement	(64,8)	(205,8)	(151,4)	(370,2)
Activités de financement				
Intérêts payés	(25,9)	—	(39,9)	—
Produits de la facilité de crédit	40,0	60,0	120,0	60,0
Remboursement de la facilité de crédit	—	(60,0)	(90,0)	(60,0)
Dividendes payés à des participations ne donnant pas le contrôle	(128,3)	(18,0)	(128,3)	(18,0)
Produit net de l'émission d'actions	—	287,5	—	287,5
Financement net accordé par Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	—	17,3	—	32,8
Autres activités de financement	(11,9)	(19,3)	(13,0)	(20,6)
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités de financement	(126,1)	267,5	(151,2)	281,7
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	12,3	(1,9)	18,8	(4,7)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie – toutes les exploitations	(92,8)	219,9	(123,7)	144,0
Diminution (augmentation) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie – détenus en vue de la vente	—	0,3	—	0,3
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(92,8)	220,2	(123,7)	144,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	316,6	291,2	347,5	367,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	223,8	511,4	223,8	511,4

Se reporter aux états financiers du deuxième trimestre de 2025 pour les notes afférentes.

PERSONNES QUALIFIÉES ET INFORMATIONS TECHNIQUES

Les renseignements techniques et scientifiques concernant les activités de prospection contenus dans le présent document sont préparés sous la supervision de Marie-France Bugnon, géo., vice-présidente, Exploration, pour IAMGOLD et sont revus et vérifiés par elle. M^{me} Bugnon est une « personne qualifiée » au sens donné à cette expression dans le Règlement 43-101 – Information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 »).

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse ou incorporés par renvoi, y compris les renseignements relatifs à la vision ou à la stratégie de la Société, au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant l'incidence ou le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « maintenir », « croire », « avoir l'intention de », « chercher à », « poursuivre », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « s'engager », « s'efforcer », « prédire », « maintenir », « se concentrer », « axer », « prolonger », « potentiel », « sous réserve de », « futur », « prospectif », « susceptible », « objectifs », « occasions », « possibilités », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « probabilités », « prospects », « susceptible », « stratégie », « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable.

Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent ceux qui se retrouvent notamment sous les rubriques intitulées « Au sujet d'IAMGOLD », « Faits saillants », « Perspectives », « Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance », « Exploitations », « Revue financière » et « Revue trimestrielle » et comprennent des énoncés relatifs à ce qui suit : l'estimation des réserves et des ressources minérales et la réalisation de celle-ci ; le rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, les résultats relatifs aux facteurs ESG, les dépenses, les coûts en immobilisations et d'autres charges comme les dépenses de prospection, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital et des liquidités de la Société ; la composition de l'éventail des actifs de la Société, y compris les mines en exploitation et les projets de mise en valeur et d'exploration ; les délais d'obtention des permis et la réception prévue des permis ; l'inflation, y compris l'inflation mondiale et les pressions inflationnistes ; les contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales ; les projets de vérification environnementale, de biodiversité et de développement social ; les plans, les cibles, les propositions et les stratégies en matière de développement durable, y compris les données sur lesquelles la Société s'appuie obtenues de tierces parties, et leur mise en œuvre ; les engagements en matière de durabilité et leur incidence ; l'élaboration d'une norme de gestion de l'eau par la Société ; les engagements en matière de biodiversité ; les engagements liés à la performance sociale, y compris les engagements à promouvoir les relations avec les Autochtones ; la capacité à obtenir d'autres sources de produits de consommation de qualité comparable et selon des modalités raisonnables ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs, les coûts de main-d'œuvre et d'autres répercussions sur la main-d'œuvre ; les effets des conditions météorologiques ; le cours futur de l'or et d'autres marchandises ; les taux de change et les fluctuations des monnaies ; les instruments financiers ; les stratégies de couverture ; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs ; les préoccupations relatives à la sécurité et la sûreté dans les territoires où la Société exerce ses activités et leurs répercussions sur son rendement opérationnel et financier et sur sa situation financière ; et la réglementation gouvernementale des activités d'exploitation minière (y compris la *Loi sur la concurrence* (Canada) et la réglementation afférente à la lutte contre les changements climatiques).

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre ; l'élaboration et

l'exécution de stratégies visant à atteindre la vision et les cibles en développement durable de la Société ; les risques de sûreté, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et des voies de transit de la Société en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés pour les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (notamment le diesel, le mazout et l'électricité) ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques et les nouveaux développements dans les territoires où la Société exerce ses activités, y compris l'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis sur les produits canadiens ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à la prospection, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les changements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'affectation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité de la Société à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; la disponibilité d'actifs spécifiques pour répondre aux obligations contractuelles ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres monnaies ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des monnaies dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de la prospection et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et les règlements régissant la protection de l'environnement (y compris la réduction des émissions de gaz à effet de serre et les autres exigences concernant la décarbonation) ; l'incertitude entourant l'interprétation du projet de loi omnibus C-59 et les modifications connexes à la *Loi sur la concurrence* (Canada) ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; les perturbations causées par des événements météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les tempêtes violentes, les inondations, la sécheresse, les chutes de neige abondantes, la mauvaise qualité de l'air et la chaleur et le froid extrêmes ; l'attraction et la rétention des talents clés et d'autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que de nouvelles conventions collectives ou négociations collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des Autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses, les pandémies ou d'autres urgences de santé publique ; et les risques inhérents à la prospection, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle de la Société sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com, ou le formulaire 40-F sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov/edgar, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à diffuser toute révision de ces énoncés prospectifs résultant de nouvelles informations, des événements futurs ou autres sauf si les lois l'exigent.